

# contact.sev

tél. 031 357 57 57, fax 031 357 57 58, e-mail: contact@sev-online.ch, internet: www.sev-online.ch

## Pourquoi manifester sur la Place fédérale ?

Daniel Lampart évoque les moyens de lutte contre la crise et le chômage.

Pages 6-7



## Personnel des trains de nuit fâché

Suppression de postes de travail, mauvaise gestion des trains de nuit, sans compter des conditions de travail déplorables dans des voitures surchauffées à 55 degrés.

Page 17



## Luc Recordon

Portrait du Conseiller aux Etats vaudois et membre SEV qui plaide pour un OUI à l'AI le 27 septembre.

Page 24

Fortes mesures d'assainissement de la Caisse de pensions CFF, la Confédération doit assumer ses responsabilités !

# Tous à Berne !

Le personnel doit repasser à la caisse, les CFF doivent repasser à la caisse – reste à la Confédération à assumer ses responsabilités. Le montant de sa contribution n'est pas encore connu. Tous les membres SEV et leurs familles sont appelés à participer à la grande manifestation de samedi.

Payer plus, travailler plus longtemps pour recevoir en fin de compte moins de rente. Telles sont les conséquences des mesures d'assainissement décidées par le Conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF. D'ici 2019, la Caisse de pensions doit atteindre son

équilibre financier. Le prix à payer est très élevé. Il reste cependant encore un point à résoudre: est-ce que la Confédération payera la part qu'elle doit depuis l'externalisation de l'entreprise en 1999 ? Le plan d'assainissement du Conseil de fondation, compte sur la participation de 1,148

milliard de la part de la Confédération. Un montant que le Parlement n'a pas encore décidé de verser. Une affaire qui traîne depuis dix ans. Cela suffit ! Toutes et tous à Berne ce samedi 19 septembre à 12 h 30 sur la Schützenmatte.

Pages 10-13



Les pancartes pour la grande manif sont prêtes (rassurez-vous, il y en aura aussi en français) !

## HORAIRES DES TRAINS POUR BERNE

|                          |    |                |  |                   |    |                     |  |               |    |                         |
|--------------------------|----|----------------|--|-------------------|----|---------------------|--|---------------|----|-------------------------|
| <b>Genève</b>            |    | <b>IR 2523</b> |  | <b>Bas-Valais</b> |    | <b>IR 1714/2523</b> |  | <b>Jura</b>   |    | <b>ICN 1618/IR 1840</b> |
| Genève                   | dp | 10.10          |  | Martigny          | dp | 9.51                |  | Delémont      | dp | 10.42                   |
| Berne                    | ar | 11.56          |  | Lausanne          | dp | 10.45               |  | Bienne        | dp | 11.21                   |
|                          |    |                |  | Berne             | ar | 11.56               |  | Berne         | ar | 11.48                   |
| <b>Lausanne/Fribourg</b> |    | <b>IC 721</b>  |  | <b>Neuchâtel</b>  |    | <b>S5</b>           |  | <b>Bienne</b> |    | <b>IR 1840</b>          |
| Lausanne                 | dp | 10.45          |  | Neuchâtel         | dp | 11.01               |  | Bienne        | dp | 11.21                   |
| Fribourg                 | dp | 11.34          |  | Berne             | ar | 11.52               |  | Berne         | ar | 11.48                   |
| Berne                    | ar | 11.56          |  |                   |    |                     |  |               |    |                         |

## EDITO

### CELA FAIT TRÈS MAL !

Dures, très dures, les mesures que la Caisse de pensions CFF doit imposer à ses assurés actifs et retraités. Travailler plus longtemps, avec moins de salaire, et au bout du compte toucher moins de rente. Quelle arnaque ! Cela fait très mal de recevoir en pleine figure de telles décisions. Même si nous savions que le Conseil de fondation n'avait pas d'autre choix, l'Office fédéral des assurances sociales lui ayant mis le couteau sous la gorge. Cela fait très mal, d'autant plus que les assurés n'ont rien fait de faux. Ils ne sont ni responsables de la crise financière, ni responsables du fait que la Confédération, lors de l'externalisation de 1999, a capitalisé de manière insuffisante la caisse. Nous devons donner un signal clair à nos autorités fédérales. Nous devons faire savoir haut et fort que nous voulons que la Confédération nous accorde enfin la part qui nous revient. Nous ne demandons rien d'autre que d'être traités comme les assurés de l'administration fédérale, de Ruag et de La Poste. Vous savez ce qu'il nous reste à faire. Samedi aura lieu à Berne notre grande manifestation. Les parlementaires fédéraux nous auront à l'œil. Ils verront très précisément notre capacité de mobilisation. Plus nous serons nombreux, meilleures seront nos chances de voir la Caisse de pensions CFF équitablement assainie par la Confédération. Je compte sur la participation de chacune et chacun !

Giorgio Tuti, président SEV

## COMPTES SEMESTRIELS CFF

Le trafic voyageurs des CFF affiche à nouveau des résultats record. Pour le SEV, cette évolution n'est pas surprenante si on sait que le personnel est mis à forte contribution dans beaucoup de domaines et que certaines catégories de personnel sont en sous-effectifs.

Il est toutefois irritant qu'en raison de la divisionnalisation, un meilleur équilibre entre le trafic voyageurs, qui est prolifique, et le trafic marchandises, qui souffre de la crise, ne soit pas possible. Surtout pour les mécaniciens de locomotive, la situation est absurde: d'un côté un manque de personnel et des heures supplémentaires, de l'autre des sureffectifs.

Le SEV veut que les CFF traversent la crise du trafic marchandises sans suppression d'emplois car les pronostics à moyen terme montrent clairement qu'il y aura à nouveau une augmentation du volume des marchandises à transporter. Les sureffectifs temporaires doivent être gérés en louant les services du personnel et en offrant des cours de formation.

Les résultats des CFF laissent aussi un goût amer puisque le paquet pour assainir la caisse de pension aura des conséquences sur le personnel, soit des coupes dans les salaires et des pertes de rentes massives. « Pour les collaborateurs, il est incompréhensible qu'ils doivent gagner moins alors que, dans le même temps, les CFF enregistrent des bénéfices en hausse » s'empare le vice-président du SEV, **Manuel Avallone**. « Lors des prochaines négociations salariales, nous nous engageons pour que le personnel voit son pouvoir d'achat augmenter ! » Le résultat semestriel montre que les CFF ont une marge de manœuvre.

La Confédération, en tant que propriétaire, est priée de prendre enfin ses responsabilités et de procéder au financement correct et rapide de la caisse de pension. Lors de la grande manifestation nationale du 19 septembre, le SEV continuera à faire pression sur le Conseil fédéral et le Parlement.

SEV

## Conduite des trains CFF Voyageurs

# Journée de réflexion

Ces derniers temps, il y a eu plusieurs divergences d'opinion entre les associations du personnel et la direction de Conduite des trains de CFF Voyageurs. Dans ce contexte, les responsables des associations du personnel et des CFF ont décidé de ne plus discuter des thèmes en cours au coup par coup, mais de se réunir pour en dresser la liste et les aborder en détail.

A cet effet, une retraite a été organisée le 11 septembre 2009, lors de laquelle les divergences ont été exposées et débattues. La liste des thèmes à discuter était longue et a été établie avec les représentants du SEV, transfair, du VSL et des CFF. En terme d'un état des lieux ont été traités nombreux thèmes.

### Affronter ensemble les défis

Les participants à la retraite se sont accordés pour dire que tous les thèmes ne pouvaient pas

être traités. Le management des CFF et la direction de la Conduite des trains en sont parfaitement conscients et soutiennent totalement leur personnel de conduite.

- CFF Voyageurs forment des mécaniciennes et mécaniciens de cat. D et créent les conditions pour leur développement en fonction de leur particularité et de l'évolution de la demande. La formation du personnel de manœuvre est maintenue.

### Solutions élaborées et décisions

Le contenu de la Vision 2010 et l'impact de sa dénonciation ont été discutés. Un accord a été trouvé pour que la dénonciation prenne effet à partir de fin 2009 et qu'il faille trouver un règlement de passage pour les thèmes suivants :

- Entretiens de conduite et de développement (FEG / évaluation du personnel)
- La légitimation via l'OFFT se poursuit. Une planifi-

sation 2010 sont dès maintenant suspendues.

Les thèmes suivants seront traités dans le cadre de la collaboration avec la commission du personnel

- Le profil professionnel des mécaniciennes et mécaniciens doit être éclairci et réglé explicitement.
- La définition d'un profil dépôt (connaissance du matériel et des lignes) et la durée nécessaire pour atteindre ce profil doivent être retravaillées dans le cadre de la formation de base.

Les thèmes suivants ont pu trouver une solution:

- Pour des formations comparables à celle sur LEA II, les conditions cadres seront à l'avenir clairement négocié avec la CoPe. La formation en cours en 2009 sur LEA II sera prolongée de 30 minutes (au total 120 minutes).
- Travail à l'étranger: les CFF sont prêts à récompenser spécialement les mécaniciennes et mécaniciens engagés sur des lignes transfrontalières. Le personnel concerné conduit les trains vers Frasné, Bellegarde et Singen. Les mécaniciennes et mécaniciens assumant ces prestations seront intégrés, avec effet rétroactif dès le 01.07.2009, à l'EF 15 et recevront une augmentation de salaire de CHF 2000.-. Les mécaniciennes et mécaniciens appartenant à l'EF 15 avant le 01.07.2009 recevront une prime unique de CHF 4000.- pour 2009/2010.

### La suite, comment?

Les responsables des partenaires sociaux et des CFF ont prévu de se réunir à nouveau le 28 septembre 2009 pour régler les points encore en suspens. Ils sont les uns et les autres d'accord pour dire que seul un dialogue permanent peut conduire à des solutions constructives.

*Manuel Avallone SEV; Hubert Giger, VSLF; Hans Bortis, transfair. Vincent Ducrot, Markus Jordi et Walter Hofstetter, CFF.*

## La CGN sous le feu des critiques

# Les matelots

Un rapport d'audit, dévoilé par la presse à coup de titres sensationnels, met en garde contre la mauvaise situation financière de la CGN. Le personnel a réagi au quart de tour.

Le personnel tient à rappeler que les prestations de la CGN sont d'une grande importance pour l'ensemble de la région lémanique. Les retombées financières des activités de la compagnie se montent au moins à 40 millions de francs par année. S'en prendre à la CGN, c'est toucher au tourisme lémanique. En ce sens, la flotte Belle Epoque joue un rôle majeur car les touristes sont friands de ce type de prestations. Il est important de souligner que la rénovation des bateaux est largement financée par des donateurs privés.

## RER fribourgeois

# A quoi joue

Lors d'une récente rencontre avec une délégation du SEV, le conseiller d'Etat fribourgeois Beat Vonlanthen a caché la variante bus pour desservir la ligne Bulle – Fribourg convoitée par les CFF et les tpf.

Lors de cette séance, la délégation du SEV emmenée par le secrétaire syndical Christian Fankhauser a affirmé son soutien à un projet de développement des transports publics dans le canton de Fribourg. Cependant, les salariés des secteurs rail et bus régional des TPF sont inquiets quant à leur place de travail suite aux différentes prises de position concernant la création d'un RER fribourgeois. Ils craignent particulièrement l'éventuelle externalisation du trafic entre Bulle et Fribourg par la créa-

## COMMENTAIRE

### Un grand pas dans la bonne direction

La « retraite du personnel des locomotives du trafic voyageur » du 11 septembre a été très positive. Les CFF ont montré clairement leur volonté de trouver enfin des solutions avec les partenaires sociaux aux problèmes de longue date. Et parce que, de part et d'autre, les personnes compétentes étaient réunies à la table des négociations, les délibérations ont été plus constructives que durant les dernières années. Les responsables des deux côtés ont également été désignés pour appliquer les

solutions. Mais, par exemple, des sujets tels que la formation de base et la formation continue seront traités par la commission du personnel. Tous les problèmes ne sont pourtant pas résolus. Nous avons cependant bon espoir que le 28 septembre, lors de la retraite N° 2, des solutions convenables seront trouvées aux problèmes encore en suspens.

*Pour la délégation SEV-LPV  
Rinaldo Zobebe,  
président central LPV  
Jürg Hurni,  
secrétaire syndical SEV*

être réglés à la satisfaction de tous au cours d'une seule rencontre. L'accent a toutefois été mis sur les valeurs fondamentales suivantes:

- Les mécaniciens de P font partie du succès de P sur le marché. Ils portent en cela une lourde responsabilité, également dans le

cadre du projet sera établie d'ici à la fin de l'année.

- Le salaire pendant et après la formation (inclus règlement de passage) sont maintenus jusqu'à l'adoption définitive du projet ToCo-CCT.
- Les promotions selon Vi-

es

## ne laisseront pas couler la CGN

Action syndicale applaudie par les clients de la CGN

Le SEV tient aussi à souligner que le personnel assure quotidiennement les liaisons de transports publics entre la France et la Suisse. L'article paru dans le dernier numéro du « Matin Dimanche » parle à tort de subventionnements. Dans les faits, il ne s'agit plus, depuis une dizaine d'années, de subventionnements mais d'un contrat de prestations. Chaque année, les cantons négocient avec la CGN l'achat de prestations. On peut donc dire que les cantons sont de facto des clients de la CGN. Il en va de même pour toutes les compagnies de transports publics. Avec un taux de couverture de plus de 70%, la CGN possède un rendement largement supérieur à la moyenne. Enfin, les problèmes liés à la caisse de pensions ne concernent pas uniquement la CGN mais la quasi-totalité des entreprises de transports. Le SEV estime qu'une solution globale doit



Tous les capitaines de la CGN sont syndiqués au SEV, ils se serrent les coudes pour leur compagnie.

être trouvée en partenariat avec les autorités politiques.

Le SEV défend les intérêts du personnel de la CGN. Plus de 95% des collaborateurs CGN sont membres de la section SEV Lac Léman. Si des restructurations s'avéraient nécessaires, le SEV serait prêt à en discuter mais ne tolérerait aucun licenciement ni dégradations des conditions de travail ou des

prestations de la caisse de retraite. Dimanche après-midi, le personnel a manifesté son incompréhension et ses inquiétudes en arrêtant les bateaux, le temps de lire un message aux passagers et d'enlever les drapeaux ornant les embarcations. En réponse, des passagers visiblement émus ont applaudi l'initiative des salariés.

Olivier Barraud

## Le gouvernement fribourgeois ?

tion d'une nouvelle société de transports publics. La délégation syndicale a transmis au Conseiller d'Etat sa position, à savoir:

1. L'opérateur en charge du développement des transports publics fribourgeois doit être les TPF, entreprise multimodale fribourgeoise appartenant à l'Etat de Fribourg;
2. Le développement du réseau rail doit être accompagné par une extension du réseau bus régional et urbains drainant les usagers sur les points centraux ferroviaires que seront Bulle, Romont et Fribourg;
3. Son scepticisme quant à la création d'une nouvelle société de transports publics qui serait source de pression sur les conditions de travail et alourdirait les finances publiques.

Beat Vonlanthen a confirmé aux représentants du SEV la volonté du Conseil d'Etat de mettre en place début 2011 la première étape du RER, soit



Le bus, est-ce vraiment la bonne solution pour une liaison directe Bulle – Fribourg ?

la mise en circulation de trains directs Bulle-Romont – Fribourg – Berne. Il n'a pas démenti la possibilité de constituer une société mixte (TPF et CFF) pour son exploitation.

Suite à cette entrevue, le SEV a appris que le Conseil d'Etat planchait sur « Rapido », une variante bus qui desservirait la ligne Bulle – Fribourg toutes les 30 minutes,

voire toutes les 15 minutes aux heures de pointe. Ce projet, que le Conseiller d'Etat s'est bien gardé de mentionner lors de l'entrevue, signifie la mort du RER fribourgeois. « Rapido » n'améliorera que les cadences des bus directs entre Bulle et Fribourg. Les usagers gruériens apprécieront...

SEV/AC

La crise économique touche aussi le BLS

## Economies, mais pas de mises à pied

Indemnités octroyées en temps, heures supplémentaires transformées en jours libres, transferts internes et externes de personnel. Ces mesures ainsi que quelques autres ont été négociées entre BLS et syndicats pour l'ensemble du personnel des locomotives afin de réagir à la crise économique.

Indemnités octroyées en temps, heures supplémentaires transformées en jours libres, transferts internes et externes de personnel. Ces mesures ainsi que quelques autres ont été négociées entre BLS et syndicats pour l'ensemble du personnel des locomotives afin de réagir à la crise économique.

Trafic marchandises en baisse

Cela dépasse tout entendement: chaque jour, plusieurs sms sont envoyés au personnel des locomotives du BLS dans le secteur du RER bernois afin de trouver des gens pour des tours qui ne sont pas encore occupés. En même temps, 55 postes à plein temps de mécaniciens de locomotives sont surnuméraires parce que le trafic marchandises s'est écroulé suite à la crise économique. Il fallait réagir. Le BLS et les syndicats (SEV, transfair, VSLF) ont négocié pour l'ensemble du personnel des locomotives des solutions limitées à l'horaire 2010 permettant de continuer à éviter les licenciements et les coupes salariales directes. Les indemnités pour le travail de nuit et du dimanche seront versées pour moitié en li-

guide, l'autre moitié sera transformée en temps. Plus de temps libre, moins d'argent, c'est acceptable. Certains auront du mal à réduire les heures supplémentaires à zéro.

Postes à 80%

Pour que le temps libre ainsi engendré soit attractif pour les personnes concernées, les jours libres seront d'une part intégrés dans la rotation des jours de repos, d'autre part des plages de vacances supplémentaires seront ouvertes. Celui qui veut bénéficier d'encore plus de temps libre peut en outre demander qu'on lui octroie en temps les indemnités liées au jugement orange (il paiera ainsi moins d'impôts). Enfin, les personnes venant de terminer l'apprentissage seront d'abord engagées à 80%, mais il a été convenu d'une augmentation possible à 100% dès que la situation se sera améliorée. Si des collaborateurs se retrouvent dans une situation financière difficile à cause des mesures prises, ils peuvent se faire entendre. Selon l'accord, de tels cas pourront être examinés dans une procédure en deux temps.

Nick Raduner

### COMMENTAIRE

Nous nous sommes mis d'accord sur des mesures radicales. En même temps, des solutions plus radicales encore contre la crise économique ont pu être contournées, par exemple le chômage technique ou les licenciements. Ces mesures sont limitées à une année car on espère pouvoir compter avec une prochaine amélioration de la conjoncture. NR

## OUI à un investissement d'avenir

En septembre 2009, l'agenda politique impose deux événements majeurs en matière d'avenir des retraites pour les agents des transports publics. Le 19, la grande manifestation qui doit dire et légitimer ce que nous voulons en ce qui concerne l'assainissement de la caisse CFF (qui influencera aussi d'autres caisses). Et le 27, la décision du peuple à propos de l'assainissement de l'AI et ses conséquences sur l'AVS. Les deux cas ne sont pas liés politiquement, mais à coup sûr, ils auront un effet sur votre portemonnaie. Il s'agit donc d'être cohérent.

Les péripéties du débat sur l'AI nécessitent une mise au point. Tout d'abord, il faut se souvenir que l'AI est venue se greffer sur l'AVS en 1964, afin de compléter cette dernière en faveur des moins de 65 ans qui, pour des atteintes graves à leur santé ne peuvent pas subvenir à leurs besoins, partiellement ou totalement. A l'époque, le fonds commun s'imposait, l'AVS avec le roulement de ses capitaux pouvant facilement lisser les comptes de l'AI. Mais dès la crise des années 90, l'accélération des mesures de rationalisation a abouti à l'explosion des cas AI, d'où le déficit croissant de celle-ci,

déficit qui maintenant risque de plomber durablement les comptes de l'AVS qui eux sont sains. La séparation des deux comptes s'impose. Personne ne la conteste. Reste à financer l'indépendance de l'AI, étape fondamentale de l'assainissement durable de cette assurance, en liaison avec le suivi rigoureux des cas (cinquième et sixième révisions).

Pour libérer l'AVS de l'AI, le projet prévoit une contribution de 0,4 % de TVA (et non pas de 8 % comme le proclament certaines affiches), limitée à 7 ans (période permettant de mesurer l'effet des révisions de l'AI) et d'autre part, une dernière contribution de 5 milliards du fonds AVS afin d'assurer la continuité des prestations AI. Aujourd'hui, ce montant de 5 milliards cristallise principalement l'opposition au projet.

Qu'en est-il sous l'angle de l'avenir de l'AVS ? D'un côté, 5 milliards à déboursier, certes, mais qui éviteront de payer 9,8 milliards (7 X 1,4 milliard, y compris les intérêts payés par la Confédération) et surtout plus jamais de déficit AI à la charge de l'AVS. Pour cette dernière, le gain est évident. Mais l'UDC fait de la surenchère. Elle exige que la Confédération, et non pas l'AVS, finance les 5 milliards. Venant du parti qui prêche le frein à l'endettement de la manière la plus têtue, y compris en temps de crise, la ficelle est très

grosse. Les 5 milliards évidemment seraient pris dans les domaines où l'UDC sabre allègrement. En particulier dans l'assainissement de la Caisse de pensions CFF où l'UDC ne veut pas mettre un centime. Il faut savoir aussi que depuis 10 ans au moins, ce parti est chaque année (voir sur internet les débats budgétaires dans les sessions d'hiver) le champion des coupes budgétaires massives et systématiques dans le social, la formation, les transports, la protection de l'environnement, les affaires étrangères, bien au-delà des autres partis de droite. Par contre, les crédits militaires n'ont pas à subir ces attaques. Au fait, maintenant que l'UDC dispose d'un conseiller fédéral garanti pur sucre au département de la défense, pourquoi ne propose-t-elle pas que ce département-là contribue au sauvetage de l'AI en lieu et place de l'AVS ? Renoncer au renouvellement de la flotte des FA 18 au profit de l'AVS, voilà qui serait une bonne idée, celle-là conforme au frein à l'endettement.

En attendant que cette proposition, possible en tout temps, se concrétise, le projet soumis au peuple le 27 septembre est le plus pragmatiquement équilibré pour arrêter de plomber l'AVS avec les charges de l'AI, tout en assurant la continuité de cette dernière. Vous pouvez voter OUI sans hésitations le 27 septembre, l'ensemble constitue un bon investissement à long terme pour l'AVS et vous ne risquez pas de compromettre la participation de la Confédération à l'assainissement de la caisse CFF.

Michel Béguelin



Evolution du trafic marchandises à travers les Alpes

## Le déclin du trafic ferroviaire au Gothard

Comparé aux poids lourds, le chemin de fer n'a jamais transporté aussi peu de marchandises à travers les Alpes.

La Confédération a publié le volume du trafic traversant les Alpes suisses au premier semestre. Sur les quatre cols alpins réunis – Gothard, San Bernardino, Simplon et Grand St-Bernard – 20,6 pour cent de marchandises en moins ont été transportées. Avec 24,2 pour cent en

moins, le rail a de loin beaucoup plus perdu que la route qui enregistre une baisse de 14,1 pour cent. Sur l'axe du Gothard, de loin le plus sollicité, le nombre de camions a diminué de 13,3 pour cent. Du point de vue du transfert de la route au rail, cette évolution est positive. Dès 2011, l'objectif d'un million de camions par année au maximum devrait être atteint.

### Déséquilibre entre route et rail

La diminution du volume des marchandises transportées par le rail est énorme. En

1981, 90 pour cent des marchandises passaient encore les Alpes sur le rail, en 2000 elles n'étaient plus que 70 pour cent. Le plancher absolu a été atteint au milieu de cette année avec 61 pour cent (2,9 pour cent en moins par rapport à l'année précédente). Cette évolution ne parle pas en faveur du transfert de la route au rail. La crise économique se fait sentir: beaucoup de transporteurs routiers, qui ont énormément de capacités libres, offrent leurs prestations à des prix bradés. Les prix du

rail quant à eux sont relativement stables. Avec la bourse du transit alpin, l'Initiative des Alpes veut provoquer le renversement de tendance souhaité. « Grâce à cette bourse, le déclin du trafic marchandises ferroviaire peut être stoppé et les Alpes peuvent être protégées des conséquences nocives provoquées par le trafic poids lourds. » écrit-elle en réaction aux nouveaux chiffres.

Si on compare les différents transports qui empruntent le Gothard, on constate que le trafic par wagons com-

plets a diminué de 31,7 pour cent, le trafic combiné non accompagné de 29,6 pour cent et le feroutage de 47,8 pour cent. Par rapport à celui du Lötschberg-Simplon, le feroutage au Gothard ne transporte qu'un dixième de tonnes nettes. Via le Lötschberg-Simplon, le trafic par wagons complets a diminué de 25,5 pour cent, le trafic combiné non accompagné de 12,4 pour cent. Le feroutage a augmenté de 5,4 pour cent et donc quand même atteint des chiffres positifs.

Adrian Wüthrich

Section VPT TPF Urbains

# Deux collègues Alémaniques ont fait leur entrée au comité

Ein, zwei, drei, le président D'Alessandro intensifie son flirt avec la langue allemande.

Un tiers des conducteurs qui travaillent en ville de Fribourg s'expriment de préférence en allemand et les

deux tiers en français. Le comité de la section VPT TPF Urbains a été, par tradition, composé essentiellement de Romands (il y a quelques fois eu des moitié-moitié comme la fondue et Urs Schwaller...).

Le président Gilbert D'Alessandro et son équipe ont toujours eu à cœur de faire traduire les informations

syndicales en allemand. Cela faisait belle lurette qu'ils espéraient intégrer des collègues alémaniques au sein du comité. C'est chose faite depuis la dernière assemblée générale de la section.

**En matière de bilinguisme, le SEV fait mieux que les TPF**

« Cela fait longtemps que je souhaitais que des collègues alémaniques rejoignent le comité. Je suis très content que Christian et Markus aient accepté ce mandat, commente Gilbert D'Alessandro. En matière de bilinguisme, notre section fait mieux que l'entreprise qui, elle, communique au personnel en français uniquement, négligeant ainsi le tiers du personnel alémanique ! »

**Améliorer les tours de service**

Christian Stegmann assume au sein du comité le complexe dossier de l'organisation du travail. « Cet homme, notre principale tâche est de revoir l'organisation des tours de service. C'est très compliqué de pouvoir satisfaire tous les collègues. Nous allons œuvrer

pour qu'il y ait le moins de déçus possible. »

**A l'écoute des collègues**

Markus Bader est vice-président et responsable de la commission des uniformes. « J'écoute beaucoup ce qui se dit au sein de l'entreprise. Pour l'heure, j'essaie de faire en sorte que notre syndicat soit bien en phase avec les préoccupations de nos membres. »

*Alberto Cherubini*

## LE COMITÉ

**Composition du comité de la section VPT TPF Urbains :** Gilbert D'Alessandro, président; Markus Bader, vice-président; Bernard Clerc, secrétaire; Pierre-Alain Perritaz, caissier; Joaquim Monteiro, membre adjoint; Christian Stegmann, responsable de la commission OT (organisation du travail).

## DEUX CONDUCTEURS EXPÉRIMENTÉS

Christian Stegmann et Markus Bader sont deux Singinois pure souche. Christian Stegmann, 44 ans, marié, est domicilié à Lentigny FR. Avant de rejoindre les TPF, il a appris et exercé son métier de forestier-bûcheron. Markus Bader, 58 ans, a travaillé comme chauffeur poids lourds dans le secteur des fruits et légumes jusqu'en 1995, année où il a rejoint les TPF. Marié, trois enfants, il est domicilié à Liebistorf FR.

Lorsqu'on demande à ces deux conducteurs expérimentés ce qui a changé ces dernières années dans leur profession, la réponse ne se fait pas attendre, ils répondent en cœur. « Il y a quelques années encore, il y avait moins de trafic sur les routes et moins d'agressivité à l'intérieur des bus. Maintenant notre profession est nettement plus stressante. D'où la nécessité d'avoir un syndicat fort pour défendre nos conditions de travail. »

Christian et Markus apprécient les efforts de la section VPT TPF Urbains pour informer ses membres aussi bien en français qu'en allemand. « La direction des TPF pourrait en prendre de la graine, elle qui ne communique qu'en français et qui dispose pourtant de ressources humaines nécessaires pour informer dans les deux langues ! »

AC

## INDEMNITÉS PERÇUES MÊME DURANT LES VACANCES

L'arrivée de deux collègues alémaniques au comité de section VPT TPF Urbains coïncide avec l'accord sur le versement rétroactif de certaines indemnités. Six mois de négociations ont été nécessaires à la direction des TPF et aux trois sections SEV de l'entreprise (VPT TPF Urbains, Autobus et Rail) pour trouver un accord sur le célèbre « arrêté Orange » qui a fait tache d'huile dans tout le pays. Les termes de l'accord entre le SEV et les TPF précisent que le calcul de ces indemnités rétroactives se fait de manière individuelle. Le versement s'effectue en deux tranches : la première tranche a eu lieu avec le salaire de juillet et la deuxième tranche sera versée avec le salaire de janvier 2010. Pour les collègues tombant sous le coup de l'arrêté Orange, le montant de ces indemnités s'élève entre 1000 et 1800 francs.

AC



Markus Bader, Christian Stegmann et Gilbert D'Alessandro s'entretiennent sur la place de la gare de Fribourg.



“Les cantons et communes planifient pour 2010 une réduction des dépenses de 2,5 milliards de francs. Des mesures doivent être prises contre cette politique d'austérité.”

Daniel Lampart, secrétaire central et chef économiste de l'USS

Daniel Lampart à la manifestation nationale de l'USS du 19 septembre 2009 à Berne

# « Combattre le chômage, pas l'ac

Le SEV lance un appel à ses membres d'assister également à la manifestation de l'USS du 19 septembre à Berne avec comme thème : « Contre la crise : garantir les emplois, les salaires et les rentes ! »

Daniel Lampart nous dévoile les causes et effets sur l'économie.

**contact.sev: Une étude conjoncturelle de l'EPFZ Zürich pronostique que la diminution du produit intérieur brut (PIB) prendra fin au début de 2010. Comment juges-tu alors la situation économique ?**

**Daniel Lampart:** Actuellement les médias parlent de reprise, même d'un certain essor. Mais cela est trop optimiste vu que dans de nombreux pays le PIB a encore diminué. Ce qui est considéré ici et là comme reprise est le fruit d'une modification

du fléchissement de la conjoncture fin 2008/début 2009. Les entreprises ont tout d'abord diminué leurs stocks pour servir leurs clients, tout en réduisant la production. A ce jour les stocks sont si bas qu'il faut reprendre, voire augmenter la production. D'autre part le soutien de la conjoncture à l'étranger et la politique financière commencent à porter leurs effets. La récession risque toutefois de se maintenir, car le pouvoir d'achat est en forte

baisse suite au chômage grandissant. Aux USA les ménages sont très endettés et les personnes consomment moins. Les entreprises n'investissent peu ou pas et les banques sont toujours en difficulté. Les prévisions pour l'année prochaine sont plutôt moroses.

**Le président de l'Union patronale, Rudolf Stämpfli, pronostique des licenciements en masse. Et le chômage partiel n'est pas une solution miracle contre**

**la crise. La revendication de l'USS de prolonger la durée du chômage partiel à 24 mois est-elle utopique?**

Non, au contraire, nous pouvons maintenir les

qui achètent. Si un fournisseur suisse de l'industrie automobile connaît des problèmes de débouché, la réduction de salaire ne règlera pas la situation. Au contraire

“Les réductions de salaires représentent un poison pour la conjoncture. Elles affaiblissent le pouvoir d'achat et provoquent une aggravation de la récession.”

emplois. C'est un soulagement pour les personnes concernées, mais aussi pour les entreprises qui peuvent ainsi sauvegarder leur personnel. Si une bonne entreprise doit licencier suite à une diminution de commandes, elle aura d'autant plus de peine à réembaucher du personnel qualifié. Monsieur Stämpfli pense ici vraiment à court terme.

**Il est aussi d'avis qu'une baisse de salaire ne doit plus être un tabou pour les entreprises qui luttent pour leurs survies...**

Les baisses de salaire sont un poison pour la conjoncture, car elles réduisent le pouvoir d'achat et ainsi la récession s'aggrave encore. Un affront de plus pour les salariés qui en seraient les victimes, surtout que durant de nombreuses années ils ont contribué au bon résultat financier de l'entreprise permettant de verser dividendes et bonus. La plupart des entreprises exportatrices n'ont pas de problèmes avec les frais de production selon une étude de l'EPFZ. Ce qui manque ce sont des clients potentiels

il faut des arrangements internationaux pour soutenir la conjoncture afin que la demande reprenne, d'où une adaptation des salaires dans tous les pays.

**Stämpfli a également critiqué la revendication de l'USS d'augmenter les salaires dans une fourchette de 80 à 120 francs au lieu d'une adaptation forfaitaire. Les entreprises en difficulté qui luttent pour leur survie ne doivent pas être pénalisées par des charges exhaustives.**

Deux tiers des employés en Suisse travaillent dans des entreprises dont la marche des affaires est bonne, voire satisfaisante, comme par exemple certaines branches de la construction et les banques cantonales. Les mauvaises nouvelles diffusées par les médias concernent surtout les grandes banques et l'industrie d'exportation peuvent avoir un impact négatif lors de négociations salariales. Les collaborateurs ayant contribué à un bilan positif de leur entreprise ne comprendraient pas que le salaire ne soit pas

## CONTRE LA CRISE : GARANTIR EMPLOIS, SALAIRES ET LES RENTES !

C'est sous ce slogan que l'USS, Travail.Suisse, le Parti socialiste suisse, Les Verts, ainsi que d'autres organisations organisent une grande manifestation nationale ce **samedi 19 novembre à Berne**. Les responsables de la crise sont ces personnes qu'animent une foi aveugle dans le marché et une avidité spéculative sans frein. Chaque jour apporte ses nouvelles victimes. Une catastrophe nous menace : si le Conseil fédéral et le Parlement continuent à bricoler, alors la Suisse va vivre les pires moments de son histoire depuis les années 30.

### Garantir les emplois

- Il faut une bonne fois appliquer un programme conjoncturel efficace, prévoyant des investissements dans les infrastructures, les transports publics et l'accueil extrafamilial des enfants, ainsi qu'une reconversion écologique !
- Les cantons et les communes doivent renoncer à leurs absurdes politiques d'austérité !
- Des mesures efficaces doivent être prises contre le chômage des jeunes !
- Il faut stopper les licenciements et prolonger à 24 mois la durée maximale du chômage partiel !

### Salaires et le pouvoir d'achat soient garantis !

- Des hausses de salaire de 80 à 120 francs pour l'an prochain !
- Une augmentation des indemnités journalières de chômage et la prolongation de la durée d'indemnisation pendant la crise !
- La compensation intégrale, pour les bas et moyens revenus, de la hausse massive des primes des caisses-maladie !
- Le remboursement sans délai du produit de la taxe sur le CO<sub>2</sub> !

### Que les rentes soient garanties !

- Pas de démantèlement des rentes AVS, ni relèvement de l'âge AVS !
- Pas de coupes dans les rentes du 2<sup>ème</sup> pilier !

USS/SEV

# INTERVIEW

## croître ! »

adapté en conséquence. Ainsi les syndicats affiliés à l'USS revendiquent une hausse des salaires entre 80 et 120 francs.

**Environ 200 millions supplémentaires sont prévus pour accorder des rabais sur les primes des caisses-maladie. Ces 2,2 milliards de francs ne suffisent-ils pas ?**

Malheureusement, Confédération, cantons et communes subiront massivement les effets de la crise l'année prochaine. Pensons à l'explosion des primes des caisses-maladie qui privent les ménages suisses de plus de 2 milliards de francs en pouvoir d'achat, ce qui fait environ 1500.- francs supplémentaires en primes pour une famille de 4 personnes. D'autre part la taxe sur le CO<sub>2</sub> est encaissée, mais pas restituée soit quelque 500 millions ! Les cantons et communes planifient pour 2010 une réduction des dé-

**«Malheureusement, la Confédération, les cantons et communes aggravent la crise l'an prochain.»**

penses de 2,5 milliards – un paradoxe en pleine période de crise ! Il est temps d'intervenir contre cette absurde politique d'austérité.

**Que doit faire la Confédération ?** Elle doit combattre le chômage et non le promouvoir, comme prévu dans la Constitution. Elle doit augmenter de 2 milliards la compensation suite à la hausse des pri-

mes des caisses-maladie. Elle doit restituer le produit de la taxe CO<sub>2</sub> encaissé en 2009 et 2010, soit environ 500 millions. Il faut un programme d'investissement comme dans les années 1990 afin de contrer la politique d'austérité actuelle des cantons.

**Peux-tu nous citer quelques exemples de cette politique d'austérité ?**

Plusieurs cantons ont introduit le frein à l'endettement qui interdit tout déficit, même en temps de récession. Si les recettes d'impôts diminuent suite à une conjoncture défavorable, ces cantons réduisent parallèlement les dépenses et ne

font qu'aggraver la crise. Le canton de Neuchâtel en est cité comme exemple.

**Combien la Confédération peut-elle investir pour favoriser la conjoncture, sans pour autant accumuler une dette qui serait par la suite difficile à assainir.**

Lors des années fastes, la Confédération a encaissé bien plus d'argent que prévu au budget. Elle a même

réussi à économiser 8 milliards de plus que prévu par le frein de l'endettement.

Notons encore la rentrée de 1,2 milliard suite à la vente des actions UBS. Cet argent revient aux citoyens qui en ont un urgent besoin !

**Les détracteurs du pouvoir d'achat n'approuvent que partiellement le soutien financier à la conjoncture, car les entreprises d'exportation dépendent du marché extérieur et non suisse.**

Nous l'avons déjà dit, la politique aggrave la crise dans l'année à venir. Grâce à l'adaptation des salaires en automne 2008, l'économie d'exportation, mais aussi indigène se porte bien à court terme. De plus en plus elle sera sous pression, ce que nous devons éviter à tout prix.

**Que peut-on faire pour l'économie d'exportation ?**

La Banque Nationale est une aide précieuse pour les entreprises d'exportation, mais la Banque Nationale

doit éviter une réévaluation du franc suisse, ce qu'elle a fait avec un certain succès.

**Des politiciens de droite réclament un rehaussement de l'âge de la retraite et une réduction des prestations AVS et des rentes, vu que les personnes ont une espérance de vie plus longue. Que dire à ce sujet ?**

Réjouissons-nous de vivre plus longtemps ! Le financement de l'AVS peut être assuré. Chaque salarié(e) produit 4 fois plus qu'il y a 50 ans grâce aux technologies modernes et les jeunes ont la possibilité de jouir d'une bonne formation, bénéficiant d'une infrastructure ad hoc. Tout cela est bénéfique pour générer les recettes de l'AVS.

**La crise financière pose problème aux caisses de pensions. Cela nous démontre que le système de financement de l'AVS, même parfois décrié, a mieux supporté la crise. Est-ce un avantage par rapport au 2<sup>ème</sup> pilier ?**

Le système du financement de l'AVS a fait ses preuves et est res-

té stable. Une modification de la prévoyance sociale est une affaire très complexe, mieux vaut maintenir le système, cela ne veut pas dire que des améliorations sont impossibles. L'USS penche sur le problème et présentera ses conclusions l'année prochaine.

Interview: Markus Fischer

BIO

Daniel Lampart est depuis 2006 le chef économiste de l'Union syndicale suisse (USS). Lampart a fait ses études à l'université de Zurich avec à la clef une thèse en économie et une licence en philosophie. Il représente l'USS au conseil de la Banque Nationale Suisse, à la commission de la concurrence et dans bien d'autres organismes au sein de la Confédération.



Daniel Lampart : Il faut des mesures sur le plan international afin de soutenir la conjoncture, y compris l'adaptation des salaires.

UNE PREMIÈRE  
MONDIALE!

Une horloge murale fabriquée avec soin et peinte à la main,  
émise en tirage limité pour le monde entier

THE  
**BRADFORD EXCHANGE**  
The Ashton-Drake Galleries The Hamilton Collection

Des valeurs toujours actuelles

LE TRAIN NOSTALGIQUE

**TOURNE**EN ROND À CHAQUE  
HEURE PRÉCISECHEMIN DE FER  
ROMANTIQUE

Avec cette horloge murale fabriquée avec soin, partez pour un voyage romantique dans le passé, vers une époque où tout était un peu plus agréable. La gare reflète exactement ce temps idyllique, tout comme le garde-barrière qui, à chaque heure précise, apparaît quand la petite porte s'ouvre et que le train s'annonce.

Taille réelle: env. 56 cm poids inclus.  
Fonctionne avec 1 pile AA et 2 piles D

Avec garantie de reprise de 12 mois

The Bradford Exchange, Ltd.  
Jöchlerweg 2 • 6340 Baar  
Tél. 041 768 58 68 • Fax 041 768 59 90  
e-mail: kundendienst@bradford.ch  
Internet: www.bradford.ch



Toutes les heures, le  
contrôleur apparaît et  
le bruit d'une locomotive  
se fait entendre



Seulement

Fr. 66.60 par mensualité

Prix total: Fr. 199.80

(+ Fr. 13.90

Expédition et Service)

- Peinte à la main
- Pâte à sculpter de grande valeur
- Tirage limité pour le monde entier
- Avec certificat d'authenticité

L'horloge murale "Chemin de fer romantique" paraît en exclusivité chez Bradford en un tirage limité pour le monde entier. Aussi réservez-la dès aujourd'hui pour profiter pleinement du "Chemin de fer romantique"!

Pour commander en ligne, veuillez saisir le numéro: 50123

[www.bradford.ch](http://www.bradford.ch)

Bon de commande exclusif  
Date limite de réservation 26 octobre 2009

OUI, je réserve l'horloge murale "Chemin de fer romantique" 50123

Je vous règle ma commande comme suit:

Je désire  une facture totale  3 mensualités

 Par Visa ou Mastercard

\_\_\_\_\_

Expire \_\_\_\_\_ (MMAA) Code de sécurité \_\_\_\_\_  
(les derniers 3 chiffres au dos de votre carte)

Nom/Prénom \_\_\_\_\_ À compléter en caractères d'imprimerie

N°/Rue \_\_\_\_\_

CP/Localité \_\_\_\_\_

e-mail \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

A retourner à: **The Bradford Exchange, Ltd.**  
Jöchlerweg 2 • 6340 Baar  
Tél. 041 768 58 68 • Fax 041 768 59 90  
e-mail: kundendienst@bradford.ch  
Internet: www.bradford.ch

Jura : semaine de la mobilité

# Restau-Verso et les 40 vélos

Un projet fou associe la restauration avec un volet social et la mobilité douce.

est celle du volet social. Les travailleurs sont soumis aux conditions et aux tarifs pratiqués dans la branche. Doté

me le projet est situé en pleine zone industrielle de la capitale du canton, près de 2000 travailleurs peuvent po-

40 vélos, tous équipés d'un panier pour emporter un repas est déjà à disposition des travailleurs locaux. Les distances étant plutôt courtes entre les usines, entreprises et cette nouvelle auberge, le projet devrait faire des émules et le parc de vélos s'agrandir.

Ces bécans proviennent du recyclage et sont également retapées dans les locaux de Caritas. Un mode d'emploi est inséré sur le cadre et aucun vélo ne dispose d'un cadenas.

Si l'appétit vient en mangeant, nul doute qu'il devrait à présent venir en pédalant !

Une fête d'inauguration se déroulera ce samedi 19 septembre, Rue St-Henri 5, à Delémont.

Le Restau-Verso est ouvert à tous du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h 00.

Jean-François Milani



Les 40 rugissants.

d'un budget de 70000 francs et sans subventions publiques, Caritas a cependant mis 2 millions en jeu dans cette opération. Com-

tentiellement en bénéficiaire. Afin de ne pas augmenter le trafic automobile – et c'est bien là l'originalité de cette opération – un parc de 30 à

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, autant mettre les petits plats dans les grands. A Delémont, un nouveau restaurant innove et met gratuitement des vélos à disposition de ses clients. Le projet est porté par Caritas.

C'est bien l'aspect le plus singulier de cette nouvelle entreprise ou plutôt de cette expérience d'entreprise. En effet, 23 employés, la plupart rentiers AI, vont tenir un restaurant d'une capacité d'une septantaine de clients, plus les mets à l'emporter et un service traiteur, dans un lieu qui sera encore agrémenté d'un kiosque. La partie recto du projet de Caritas-Jura est ce restaurant. La partie verso

Le célèbre Chemin de fer – musée de la Riviera vaudoise fête les véhicules historiques valaisans

# Le Valais au Blonay-Chamby

Samedi et dimanche passés et durant les deux week-ends prochains, le Blonay-Chamby a accueilli des véhicules historiques en provenance de lignes valaisannes.

Beaucoup de monde ont passé le week-end sur le Blonay-Chamby. Les amateurs de trains rétros avaient le privilège d'admirer et de voyager dans des véhicules historiques provenant de lignes des vallées alpines valaisannes. Il y avait, entre autres, l'auto-motrice N° 6 du Monthey-Champéry – Mor-

gins qui a été refaite à neuf à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'AOMC, célébré l'année passée. Il y avait aussi le tracteur qui a servi à la construction de la Grande-Dixence.

On cherche sponsors

L'association « Train Nostalgique du Trient » (TNT) pour la sauvegarde des véhicules historiques de la ligne Martigny-Châtillard était présente le week-end passé et sera également présente les deux week-ends prochains au Blonay-Chamby avec l'auto-motrice centenaire N° 15 et la voiture-pilote N° 75. A noter que l'auto-motrice N° 15

doit subir une révision technique complète. L'association TNT a besoin de 150'000 francs pour effectuer ces travaux. Toutes les personnes intéressées par cette restauration peuvent consulter le site [www.trainostalgique-trient.ch](http://www.trainostalgique-trient.ch)

Profitez des deux prochains week-ends

Samedi 19 septembre, il y aura la manifestation du SEV à Berne. Le reste donc pour les cheminots et tous les mordus du rail le dimanche 20 et le week-end des 26 et 27 septembre pour admirer les véhicules historiques valaisans. Au musée, vous pourrez, comme toujours, non seulement admirer les nombreux véhicules du Blonay-Chamby, mais également vous restaurer, tout en profitant du grandiose paysage qu'offre la Riviera vaudoise.

Alberto Cherubini

Programme complet de « Valais en fête » sur le site [www.blonay-chamby.ch](http://www.blonay-chamby.ch)



Ambiance Belle-Epoque au Chemin de fer – musée de Blonay-Chamby.

## INFO

### Quel avenir pour Sillon Suisse SA ?

Les attentes de l'Union européenne et les intérêts des chemins de fer suisses se rencontrent lorsqu'il s'agit de régler l'attribution des sillons. Le SEV a voulu en savoir plus. Le team de la politique des transports du SEV s'est adressé directement à la direction de Sillon Suisse SA en lui demandant de lui expliquer comment était réglée l'attribution des sillons en Suisse. Sillon Suisse est une société anonyme qui appartient à parts égales aux CFF, au BLS, au SOB et à l'UTP. Elle a été fondée il y a quatre ans pour satisfaire aux exigences européennes qui exigent que l'attribution des sillons ne doit pas être affectée à une entreprise de chemins de fer intégrée. Auparavant, c'était les CFF qui avaient cette tâche.

### Nouvel office fédéral

Dans son projet relatif au deuxième paquet de la réforme des chemins de fer 2, le Conseil fédéral prévoit la création d'un office fédéral totalement indépendant des CFF mais aussi de l'Office fédéral des transports. Cette proposition tombe elle aussi sous le coup de l'UE puisque celle-ci ne veut pas que l'attribution des sillons soit contrôlée par les chemins de fer. Même au sein du conseil d'administration du nouvel organe, aucun collaborateur des chemins de fer ne devrait être toléré.

A la question de Giorgio Tuti, président SEV, qui voulait savoir si la Suisse devait une fois de plus tenir le rôle d'enfant sage de l'Europe, le responsable de Sillon Suisse, Thomas Isenmann, a rétorqué que « l'UE aurait de gros problèmes face aux états membres si elle acceptait des dérogations venant de surcroît d'un pays non membre ».

Mais il y a un autre point du paquet de la réforme des chemins de fer 2 qui turlupine Giorgio Tuti. « Le plus important pour nous dans ce paquet, ce sont les appels d'offres des lignes de bus et des trains régionaux que la Confédération veut pousser beaucoup trop loin ». Dans ce cas précis, le SEV luttera contre toute contrainte de mises au concours.

pmo

« Il faut trois milliards de francs au moins pour assainir durablement la CP CFF, la doter d'un taux de couverture suffisant et lui permettre de générer des gains convenables avec sa fortune. »

Comment en est-on arrivé à la situation lamentable de la Caisse de pensions CFF ?

## La Confédération ne peut plus reculer

*Avec un financement d'emblée insuffisant, les conditions de départ étaient déjà difficiles pour la CP CFF. La faiblesse des bourses et la crise financière que l'on connaît ont encore agrandi la faille. L'assainissement exige maintenant des milliards.*

La Caisse de pensions CFF (CP CFF) a été fondée en 1999, en liaison avec la transformation des CFF en SA. Elle a repris les employés des CFF qui avaient été assurés dans la « Caisse de pensions et de secours des CFF » (CPS) ainsi que les bénéficiaires de rentes. Elle aurait dû recevoir les moyens financiers suivants: la part non encore versée des avoirs de vieillesse des bénéficiaires de rentes, les avoirs de vieillesse constitués pour les employés actifs ainsi que des réserves suffisantes pour provisionner les risques et couvrir les fluctuations de

valeur des placements. Comme la CPS n'avait pas été gérée comme une caisse de pensions privée, les provisions et réserves n'existaient pas lors de la fondation de la CP CFF. Son financement initial était donc tout à fait insuffisant. C'est pourquoi on déclare aujourd'hui que la CP n'avait « pas été financée intégralement ». Il y a aussi eu trop peu d'argent attribué pour les pensionnés qui sont partis volontairement en retraite anticipée, leurs rentes aussi sont « insuffisamment financées ». Et cet argent qui manque n'est pas disponible pour des placements qui

« La seule variante d'assainissement durable est celle que la CP CFF proposait elle-même. »

pourraient alimenter des réserves. Ce déficit initial (en sport on parle d'un « handicap ») n'a pas pu être comblé au cours des dix dernières années : les années où les bourses flambaient étaient du passé, la crise boursière de 2001/2002 a mis fin aux espoirs même les plus modestes. La proportion de pensionné(e)s supérieure à la moyenne – la CP CFF a plus de bénéficiaires de rentes que d'assurés actifs – a pour conséquence qu'il est impossible d'alimenter un fonds de couverture des risques au béné-

ficé des pensionnés par les gains des placements des actifs (salarié[s] exerçant leur profession).

Il faut trois milliards de francs au moins pour assainir durablement la CP CFF, la doter d'un taux de couverture suffisant et lui permettre de générer des gains convenables avec sa fortune. En 2007, les CFF et les assurés ont déjà apporté leur contribution à l'assainissement. Les CFF à eux seuls ont versé en tout 1,5 milliard à l'assurance, la partie de la Caisse de pensions qui concerne les as-

surés actifs est ainsi assainie, aux dires des CFF. La Confédération est maintenant tenue de faire sa part et d'assainir la partie des pensionné(e)s de la CP CFF. Les opinions divergent sur la somme que la Confédération doit consacrer à cet assainissement.

A mi-2008, le Conseil fédéral formulait encore quatre hypothèses. Un « assainissement sans aide de la Confédération » aurait reporté « la totalité des mesures d'assainissement à charge de la CP CFF » et le Conseil fédéral admettait qu'avec cette façon de faire, l'assainissement de

### LES FINANCES D'UNE CAISSE DE PENSIONS

Les caisses de pensions connaissent ou la **primauté des cotisations** ou la **primauté des prestations**. Dans la primauté des cotisations, les assurés et l'employeur versent des contributions à hauteur d'un certain pourcentage du **salairé assuré**, celles-ci formant ce qu'on nomme le **crédit de vieillesse**. Avec d'éventuels **versements uniques** (par. ex. les **prestations de libre passage** d'une caisse de pensions précédente), elles constituent l'**avoir de vieillesse**. Celui-ci est rémunéré, le taux d'**intérêt minimal selon LPP**, fixé par le Conseil fédéral, devant être respecté. Alors que la rente AVS dépend entre autres du nombre d'années de cotisations et de l'état civil, la rente d'une caisse de pensions correspond à un pourcentage défini de l'avoir de vieillesse. Ce pourcentage,

également fixé par le Conseil fédéral, est appelé **taux de conversion**.

Les caisses de pensions placent leur argent sur le marché des capitaux. Les intérêts servent à rémunérer les avoirs de vieillesse et à accumuler dans un **fonds de réserve** des sommes appelées **provisions de couverture des risques**.

Une caisse de pensions a donc deux groupes de cotisants, les salariés et les employeurs. Les marchés financiers, doivent rémunérer les avoirs et aider à couvrir les risques. Et lorsque l'Etat, comme l'exigent les syndicats, collabore à l'assainissement des caisses, il désamorce simplement de manière unique des dégâts massifs sur le plan économique – à l'instar de ce qu'il a fait pour l'UBS. Et s'il refinance la Caisse de pensions des CFF, il ne fait qu'assumer ses obligations

d'ancien employeur. Il y a encore bien des caisses qui connaissent la **primauté des prestations**, comme c'était le cas pour la CP CFF avant 2007. Dans ce cas, la rente de vieillesse n'est pas déterminée par les cotisations versées mais par le **salairé assuré**. Celui-ci correspond au salaire assujéti à l'AVS moins la **déduction de coordination**. La rente annuelle représente normalement 60 % du salaire assuré. L'assuré ou l'assurée qui entre dans la caisse de pensions après sa 20<sup>e</sup> année d'âge doit « **racheter des années** » et, en cas d'augmentation de salaire, des **rappels** sont perçus. Les revenus de la fortune sont utilisés pour atteindre un **taux de couverture complet** et pour constituer des **provisions** ainsi que **des réserves pour fluctuation de valeur des placements**.

pan.



« Tout ce qui brille n'est pas or » ! La tant célébrée spéculation boursière n'a pas toujours eu des retombées reluisantes sur la Caisse de pensions CFF.

# DOSSIER



Neil Labrador

Qu'est-ce que l'avenir leur apportera? La retraite à 65 ans sera aussi valable pour les cheminots qui effectuent des travaux lourds.

la CP CFF « ne serait possible que moyennant des contributions d'assainissement élevées, lesquelles auraient des conséquences sévères pour l'entreprise CFF et pour son personnel et/ou signifieraient une réduction sensible des prétentions de rentes ». Le « financement élargi par

être assainie ». La variante « concept CFF d'assainissement redimensionné » avait un peu plus d'allure: aux montants précités s'ajoutait la compensation de la sous-couverture des avoirs de vieillesse des rentiers; la Confédération aurait versé 1'678 millions. Avec cette variante,

sous-couverture si l'évolution des rendements devait être inférieure à la moyenne ».

### La Confédération doit payer

La seule variante d'assainissement durable est celle que la CP CFF proposait elle-même: aux 1'678 millions viendrait s'ajouter une contribution pour compenser la sous-couverture des rentes AI (180 millions) et la possibilité de « verser aux CFF un montant complémentaire pour recapitalisation au cas où la CP CFF se trouverait en situation difficile. Les coûts totaux pour la Confédération pourraient se monter à 3'170 millions ».

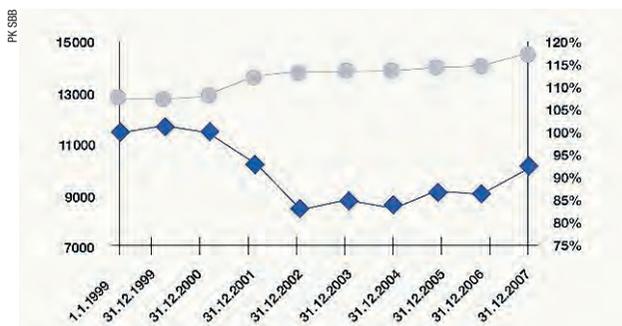
Il s'agit bien sûr d'un gros montant! Pour le Conseil fédéral en tout cas, c'est trop: le 24 juin, il laissait entendre qu'il est prêt à contribuer à l'assainissement avec un montant de 1'148 millions. Ce montant couvre la sous-couverture des rentes de vieillesse (à fin 2006) et les coûts de l'abaissement du taux d'intérêt technique, mais pas les pertes dues aux prestations non financées comme par exemple les retraites anticipées volontaires.

Le Conseil fédéral ajoute: « Cette contribution fédérale à elle seule ne permet très vraisemblablement pas d'assainir la CP CFF. C'est pourquoi le Conseil fédéral attend des CFF et de leurs employés qu'ils y ajoutent une participation substantielle à l'assainissement de leur caisse ».

Ce disant, le Conseil fédéral méconnaît le fait que tous deux apportent leur participation depuis longtemps. Les CFF ont injecté un milliard et

deux en 2007 déjà. De 2003 à 2006, les CFF et leurs collaborateurs ont apporté une contribution d'assainissement de 1,5% chacun, le taux d'intérêt sur les avoirs de vieillesse a été réduit, les bénéficiaires de rentes doivent renoncer à la compensation du renchérissement et le passage à la primauté des cotisations a provoqué une hausse des cotisations et une baisse des prestations.

Peter Anliker



L'évolution du capital de la CP CFF en mio de fr. (échelle de gauche, courbe en gris) et en % celle du taux de couverture (en bleu, échelle de droite).

l'entreprise », variante favorisée alors par le Conseil fédéral, prévoyait le versement de 662 millions par la Confédération. Si le Conseil fédéral voulait cette variante, c'est qu'elle paraissait bon marché; il admettait toutefois lui-même « qu'en raison de la sous-couverture persistante, la caisse devrait encore

selon l'avis du Conseil fédéral, il devrait être possible « de constituer une réserve appropriée pour les fluctuations de valeur des placements au moyen des excédents de fortune, si les marchés financiers évoluent normalement. On ne peut toutefois pas exclure que la CP CFF se retrouve à nouveau en situation de

## INFO

### Objectif : 100 %

A fin 2008, le taux de couverture de la CP CFF est descendu au-dessous de 80 %. L'objectif est d'atteindre un taux de couverture de 100 % d'ici 2019. Outre la contribution de la Confédération et celle des CFF, les assurés actifs devront passer à la caisse:

- l'avoir de vieillesse 2009 ne sera pas rémunéré;
- dès 2010, les avoirs de vieillesse ne seront rémunérés qu'au taux d'intérêt minimal fixé par la LPP;

- dès 2010, des contributions d'assainissement seront perçues sous forme de pourcents du salaire (1<sup>er</sup> semestre 2% puis ensuite 2,5 %);
- l'âge de retrait de la rente passera à 65 ans au lieu de 63,5 ans.

Dans la situation juridique actuelle, les pensionné(e)s ne peuvent pas être contraints de fournir des contributions d'assainissement. Ils doivent cependant renoncer à toute compensation du renchérissement pendant toute la période de l'assainissement. pan.



« La génération suivante devra cependant se demander dans quelle mesure elle peut encore s'offrir une retraite anticipée. »

Erwin Schwarb, président du Conseil de fondation

Entretien avec Erwin Schwarb et Markus Jordi, président et vice-président du Conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF

# « Il n'y a jamais de bon moment pour de telles mesures »

Le Conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF a adopté des mesures d'assainissement. Il est constitué paritairement, moitié de ses membres étant des représentants du personnel et l'autre moitié représentant l'entreprise. Erwin Schwarb, administrateur de SEV Assurances, en est actuellement le président, et le chef du personnel des CFF Markus Jordi est le vice-président.

**contact.sev: Qu'entend-on exactement par « supportable » ?**

**Markus Jordi:** Le Conseil de fondation s'est aussi posé cette question. Nous avons dû décider des prestations que la caisse de pensions devait pouvoir offrir à ses assurés, et le supportable doit se baser là-dessus.

**Erwin Schwarb:** Nous avons eu de nombreuses discussions à ce sujet. Il y a deux raisons à la sous-couverture: le refinancement insuffisant et la crise des marchés financiers. Cette dernière représente tout de même une perte de quelque deux milliards de francs pour laquelle employeur et employés doivent trouver une solution. Nous avons recherché une solution qui soit équilibrée pour l'employeur comme pour les employés, et pour les diverses classes d'âge. Les diminutions de prestations sont massives en primauté de cotisation, par rapport aux objectifs visés. Pour une personne de 55 ans, cela peut représenter 10 pour-cent.

**L'Office fédéral des assurances sociales explique qu'il n'y a pas de limite du supportable. Partagez-vous ce point de vue ?**

**Jordi:** Demandez aux gens, aux pères de famille, aux mères-célibataires : il y a bel et bien une limite du supportable. Mais nous nous

retrouvons toujours devant un conflit : soit on diminue les prestations, soit on demande de l'argent. Nous essayons maintenant de répartir les sacrifices de manière symétrique. Mais en moyenne, cela représente

« En moyenne, les mesures d'assainissement représentent une charge supplémentaire annuelle de 750 francs par personne assurée. Cela n'est pas rien dans un budget familial. C'est vraiment la limite du supportable. Cela pourrait causer des cas sociaux. »



Alle Fotos: Christine Staub

une charge supplémentaire annuelle de 750 francs par personne assurée. Cela n'est pas rien dans un budget familial. C'est vraiment la limite du supportable. Cela pourrait causer des cas sociaux.

**Les cotisations d'assainissement mènent à une perte du pouvoir d'achat au pire moment. Les CFF, en tant qu'employeur, pourraient-ils faire quelque chose là-contre ?**

**Jordi:** Il n'y a jamais de bon moment pour de telles mesures ! Au moins, pour l'instant le renchérissement général est très bas. En ou-

tre, nous avons maintenu le niveau salarial de notre branche et conservé les places de travail. Les CFF ont essayé de limiter la perte du pouvoir d'achat en insufflant 938 millions de francs. Mais cela prive aussi les CFF

Markus Jordi, chef du personnel CFF et vice-président du Conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF

de leur capacité d'investissement et représente pour l'entreprise des coûts indirects de 100 millions de francs par année. Et actuellement, nous devrions faire les plus grands investissements de l'histoire de notre entreprise.

**Schwarb:** De telles mesures d'assainissement viennent toujours au mauvais moment. Mais nous ne sommes pas libres de décider : nous devons assurer maintenant l'avenir de la caisse de pensions et pas toujours repousser les problèmes financiers.

**Jordi:** Toute caisse qui agi-

rait ainsi ne ferait que repousser le problème et vivrait d'espoir. Une sous-couverture signifie que le financement et les prestations ne sont pas équilibrées. En cas de passage à un statut autonome, de séparation ou de réforme, de telles institutions de prévoyance seraient de vrais boulets.

**Schwarb:** Avec l'externalisation, la CP CFF est devenue il y a dix ans une fondation de droit privé. Sur cette base, elle aurait dû être en 1999 déjà refinancée complètement, sans devoir traîner avec elle les fantômes du passé. Mais cela n'a pas été fait ainsi à l'époque.

**Vous parlez de vivre d'espoir. Mais l'assainissement actuel est aussi basé sur des suppositions. Est-ce que la situation pourrait encore se détériorer ?**

**Jordi:** Nos espoirs sont fondés et rationnels. Nous avons fait des hypothèses concernant le rendement et l'évolution de la masse salariale. Nous pensons qu'avec les mesures décidées maintenant, nous atteindrons très certainement le taux de couverture de 100% d'ici fin 2019. Mais s'il y a durant cette période encore quelques crashes boursiers comme celui de l'année passée, ça va nous déstabiliser. Personne ne sait ce qui nous attend.

**Schwarb:** Nous avons examiné cette question avec des experts. L'avenir nous dira si nos hypothèses sont justes. Personnellement, je vois trois facteurs qui joueront un rôle dans nos chances de succès : le rendement du capital qui devra atteindre au minimum 4 %, le taux d'intérêt minimum LPP fixé annuellement par le Conseil fédéral et la contribution de la Confédération. Si nous obtenons plus de la Confédération, nous aurons de meilleures chances d'avoir une couverture durable. Il est primordial que la Confédération tienne ses engagements.

**Qu'entreprend le Conseil de fondation pour amener la Confédération à payer et quel montant aimerait-il obtenir ?**

**Schwarb:** Le Conseil de fondation a fait une demande à la Confédération pour une contribution de quelque 3 milliards de francs. Nous maintenons nos prétentions. Mais si l'on jette un œil sur les résultats de la consultation, on voit que les autorités politiques ne veulent pas prendre les décisions qui apporteraient un refinancement correct. La proposition du Conseil fédéral à l'attention du Parlement pour un montant de 1,148 milliards va dans la bonne direction, mais elle ne nous satisfait pas.



» Un refinancement durable entre 107 et 115 pour-cent serait nécessaire «

Markus Jordi, vice-président du Conseil de fondation

# DOSSIER

**Jordi:** Nous avons examiné cette question d'un point de vue légal. Une plainte de l'entreprise contre le propriétaire – pour un montant de cette importance – serait une démarche unique en Suisse et très délicate. Si on le faisait, il ne serait plus possible d'agir sur le plan politique. C'est pourquoi nous nous sommes décidés pour la voie politique et il est important que nous agissions à plusieurs niveaux. Le SEV et les autres syndicats vont sûrement se faire entendre avec leur manifestation de samedi !  
**Schwarb:** Maintenant, la balle est clairement dans le camp des autorités politiques.

## Est-ce que la création d'une caisse de rentiers servirait à quelque chose ?

**Schwarb:** Nous avons longuement discuté d'une telle solution avec une garantie de la Confédération. Techniquement, c'est une solution durable, idéale. Mais la question est: est-ce qu'une telle solution est réaliste ? Si les autorités politiques voulaient bien prêter main forte, le Conseil de fondation serait bien le dernier à refuser leur aide...  
**Jordi:** Aucun parti, de l'extrême gauche jusqu'à l'extrême droite, ne veut aller dans cette direction. On

s'est brûlé les doigts une fois et maintenant, plus personne ne veut prendre le risque. Cette décision n'est pas entre nos mains, c'est pourquoi l'idée est illusoire.

## Qu'est-ce que la CP CFF a fait de faux pour que les choses soient allées aussi loin ?

**Jordi:** Il ne faut pas oublier que lors de l'externalisation en 1999, aucune réserve n'a été octroyée et que la caisse a été totalement exposée aux marchés financiers. Elle aurait dû pouvoir se consolider. Un refinancement durable entre 107 et 115 pour-cent serait nécessaire.

## Est-ce que par le passé, on était trop généreux ?

**Jordi:** Lors de l'externalisation, il y a eu une erreur de fabrication: au vu des marchés financiers à l'époque en très bonne posture, on a renoncé à constituer une réserve, pensant que celle-ci pourrait être constituée en peu de temps. Une autre erreur a été de ne pas se séparer plus tôt de l'héritage du passé. Aujourd'hui, on sait qu'on aurait dû demander tout de suite à la Confédération de procéder à des adaptations.  
**Schwarb:** Maintenant, 10 ans après le passage à l'autonomie, nous ne devons pas chercher des coupables. Le fait est que la CP

CFF n'a jamais été financée complètement et qu'elle n'a pas reçu de réserve de fluctuation. Mais il est clair que

» Si nous obtenons plus de la Confédération, nous aurons de meilleures chances d'avoir une couverture durable. Il est primordial que la Confédération tienne ses engagements. «



Erwin Schwarb, directeur de SEV Assurances et président du Conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF

l'euphorie boursière d'alors a amené les politiciens à croire que la bourse réglerait tout. Après deux crises boursières graves, nous savons qu'une telle réserve aurait été nécessaire.

## Est-ce que, au vu des mesures d'assainissement, il y aura une vague de départs à la retraite aux CFF ?

**Jordi:** Je ne crois pas. Il n'y aura pas tout à coup des baisses de rentes. Plus quelqu'un est proche de la retraite, moins les répercussions sont grandes pour lui. Dès 55 ans, les répercussions diminuent. Je ne pense pas devoir compter avec une vague de départs à la retraite, ni avec des gens

qui voudraient rester plus longtemps dans l'entreprise. Chacun va étudier son certificat d'assurance et

réfléchir à la possibilité ou non de partir à 63 ans et demi.

**Schwarb:** Les garanties du changement de primauté sont maintenues, et pour les plus de 60 ans, les prestations ne changent pas. La génération suivante devra cependant se demander dans quelle mesure elle peut encore s'offrir une retraite anticipée.

**Jordi:** Nous vivons une situation qui est généralisée dans le domaine de la prévoyance. Les gens veulent partir à la retraite plus vite, ce qui est aussi dans l'intérêt des employeurs et du marché du travail. Mais les mécanismes de financement agissent dans le sens

inverse. Nous devons voir quels sont les coûts engendrés pour nous si les gens restent plus longtemps dans l'exploitation. Nous devons chercher des solutions avec les partenaires sociaux.

## Quand est-ce que les pensionnés recevront la prochaine compensation du renchérissement ?

**Jordi:** Disons le clairement, et nous l'avons aussi écrit dans la lettre aux pensionnés : aussi longtemps que l'assainissement est en cours, il n'y aura pas de compensation du renchérissement. Nous ne pouvons pas le faire, et nous n'en avons pas le droit avant d'avoir atteint un taux de couverture de 107,5 pour-cent au moins. Nous devons donc compter avec le fait que jusqu'en 2019, aucune compensation du renchérissement de pourra être octroyée sur les rentes. Je suis conscient de ce que nous exigeons là de nos pensionnés. Mais il n'y a malheureusement pas d'autre alternative.

**Schwarb:** Nous devons espérer que le renchérissement restera modéré ces prochaines années, sinon nous nous trouverons en face de situations difficiles.

Interview: Peter Moor

## ET L'ASCOOP ?

La caisse de pensions Ascoop, en tant que fondation collective, regroupe les caisses de pensions de quelque 130 entreprises des transports publics et touristiques. Environ 9500 assurés actifs et 5400 rentiers lui sont affiliés. Dans le cadre de la consultation sur l'assainissement de la CP CFF, le Conseil fédéral a demandé aux participants à la consultation de donner également leur avis sur une éventuelle participation à l'assainissement de l'Ascoop. Les réponses étaient divergentes et le Conseil fédéral a finalement refusé de soutenir l'Ascoop. Le Conseil de fondation de l'Ascoop est préoccupé car

beaucoup de caisses de pensions qui lui sont affiliées doivent être assainies, le taux de couverture moyen étant à fin 2008 de 72,79 %. Au milieu de l'année prochaine, l'Ascoop a prévu de se diviser: les caisses de pensions qui peuvent se conformer aux objectifs d'assainissement fixés (par le biais de contributions des entreprises) seront regroupées dans une nouvelle fondation collective. D'ici 2020, leur taux de couverture devra de nouveau atteindre les 100 %. Les institutions de prévoyance pour lesquelles cela n'est pas possible resteront dans l'actuelle Ascoop.

pan

## FORTUNES DIVERSES AU SEIN DES ETC

Dans le secteur des transports publics, les caisses de pension hors CFF et Ascoop connaissent des fortunes diverses. Situation relativement tranquille pour les employés des Transports publics fribourgeois (tpf) qui sont intégrés au sein de la Winterthur. Fin 2008, le taux de couverture était de 100,4 %. La caisse vit au régime de la primauté des prestations. Par contre, primauté des prestations à la Fondation de prévoyance du personnel des TPG (Transports publics genevois) dont le taux de couverture était, au 31 décembre de l'année passée, de 58,3%. Malgré ce taux relativement bas, cette caisse bénéficie de la garantie du canton qui doit assurer l'équilibre financier. Situation beaucoup plus complexe à la CPCL (Caisse de pension de la commune de Lausanne) à laquelle sont affiliés, outre le personnel communal, les employés d'une quinzaine d'entreprises parmi lesquelles les TL (Transports publics de la région lausannoise) et le LEB (Lausanne – Echallens – Bercher). Cette caisse, qui a passé en 2000 au régime de la primauté des prestations, affiche un taux de

couverture de 37%. Un plan de sauvetage de la Municipalité de Lausanne propose une recapitalisation de 350 millions de francs. Sur cette somme, 60 millions seraient à verser par la quinzaine d'entreprises affiliées à la caisse, la part des TL et du LEB n'étant pas la moindre. Cet été, le législatif lausannois a accepté ce plan. Par contre, le Grand Conseil vaudois a confié un mandat à la Cour cantonale des comptes pour qu'elle fasse toute la lumière sur les causes qui ont conduit cette caisse dans une si mauvaise situation. Le canton ne veut pas que ses subventions aux TL et au LEB servent à assainir la CPCL. Johan Pain, président de la section SEV TL et membre de la conseil d'administration de la CPCL, a une position claire : « Le personnel des transports publics a déjà participé en 2000 puis en 2005 à des mesures d'assainissement comportant notamment une augmentation importante des cotisations et une réduction des pensions en cas de retraite anticipée. Il est hors de question que le personnel passe une troisième fois à la caisse. » La CPCL compte un peu moins de 1,5 assuré actif pour un retraité.

AC

## SEV

|  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>20-21 octobre</b><br/>Unia<br/>Egghölzli<br/>Berne</p> | <p>■ <b>Conférence CCT CFF et CFF Cargo</b></p>               | <p>Le mardi 20 sera consacré à une instruction à l'intention des délégués CCT. Le mercredi 21 portera sur la définition des objectifs des négociations.</p>               |
| <p><b>21 novembre</b><br/>Hotel Arte<br/>Olten</p>           | <p>■ <b>Commission Migration</b><br/>Journée des migrants</p> | <p>Tous les membres SEV – ainsi que les non-membres - intéressés par la situation des migrants sont cordialement invités à cette journée.<br/>migration@sev-online.ch</p> |
| <p><b>25 novembre</b><br/>Hôtel Bern<br/>Berne</p>           | <p>■ <b>Comité fédératif</b><br/>Séance d'automne</p>         | <p>Les documents seront envoyés directement aux délégués quelques jours avant la séance.</p>  |

## Sections

|  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>19 septembre</b><br/>Berne</p>   | <p>■ <b>LPV Delémont</b><br/>Manifestation</p>          | <p>Tous les membres de la section LPV-Delémont qui ne sont pas de service sont priés des rendre à Berne pour protester contre l'arnaque de notre caisse de pension. Nous sommes tous des futurs retraités... soyez solidaires. Départ de Delémont à 10 h 42, voie 3. Mobilisez vos familles et amis. Inscrivez-vous sur la liste à disposition au dépôt et demandez un titre de transport gratuit pour vos accompagnants à votre président ! (ne pas attendre le dernier moment pour commander votre billet). Le comité compte sur vous !</p> |
| <p><b>1<sup>er</sup> octobre</b><br/>19 h 30<br/>Genève<br/>Brasserie des<br/>Cheminots,<br/>rue des<br/>Gares 7</p> | <p>■ <b>SBV Région Ouest</b><br/>Assemblée générale</p> | <p>L'ordre du jour est affiché dans les locaux de service. L'invité sera Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical SEV. Inscription pour le repas obligatoire: alainuldry@sunrise.ch / U143741. Préavis: la prochaine assemblée générale de la section aura lieu le vendredi 4 décembre prochain à Fribourg.</p>  |

|  |  |  |
|--|--|--|
| <p><b>3 octobre</b><br/>Dès 19 h<br/>Dépôt de<br/>Chandolan<br/>Fribourg</p> | <p>■ <b>VPT TPF Réseau urbain</b><br/>Souper du 50<sup>e</sup> de la section</p> | <p>Cinquante ans de la section, ça se fête! Le comité se réjouit de fêter cet événement en compagnie de ses membres qui sont tous cordialement invités, actifs et retraités. Une liste d'inscription est affichée dans les locaux de service. Sinon inscrivez-vous par téléphone auprès du collègue Pierre-Alain Perritaz, tél. 079 780 91 53.</p> |
|--|--|--|

## Pensionnés

|                                      |  |   |
|--------------------------------------|--|---|
| <p><b>19 septembre</b><br/>Berne</p> | <p>■ <b>PV Biel/Bienne</b><br/>Manifestation</p> | <p>Appel à la grande manifestation de 12 h 30 à Berne. Des cartes journalières gratis pour le voyage seront données aux intéressés par le comité. Ruedi Flückiger vous donne volontiers plus d'informations. Tél. 033 356 41 43 ou 079 251 27 29.</p> |
|--------------------------------------|--|---|

## Pensionnés

|                                      |   |  |
|--------------------------------------|---|--|
| <p><b>19 septembre</b><br/>Berne</p> | <p>■ <b>PV Vaud</b><br/>Manifestation « Caisse de pensions: halte à l'arnaque »</p> | <p>Après la baisse du taux de conversion des rentes des actifs, l'objectif du Conseil fédéral est la baisse de nos rentes. Par la non-indexation de nos rentes au renchérissement depuis plusieurs années, nous avons déjà largement contribué à l'assainissement de notre caisse de pensions. Le 19 septembre montrons à Hans-Rudolf Merz notre mécontentement.</p> <p><b>Nous exigeons: une adaptation annuelle et pas de baisse de nos rentes.</b></p> <p>Notre comité compte sur une participation massive; notre objectif est d'atteindre 400 participants vaudois.</p> <p><b>Notre mot d'ordre « Tous à Berne », avec votre famille, le 19 septembre.</b></p> <p><b>Départ de Lausanne à 10 h 45.</b></p> <p>Tous les participants (y compris les familles) ont droit au transport gratuit. Annoncez-vous par tél. aux numéros 021 807 34 85 ou 021 728 26 60. Les participants au départ de Lausanne recevront leurs titres de transport au quai 1, à la hauteur du Buffet de la gare, dès 10 h 15, les autres participants les recevront par poste, pour autant qu'ils se soient inscrits assez tôt.</p> |
|--------------------------------------|---|--|

|                                      |   |  |
|--------------------------------------|---|--|
| <p><b>19 septembre</b><br/>Berne</p> | <p>■ <b>PV Genève</b><br/>Manifestation</p> | <p>Eh les pensionnés et pensionnées genevois ! Vous avez lu que les Vaudois seront 400 à Berne à la manifestation du samedi 19 septembre ? On ne va pas être en reste et, en proportion, on sera au moins 80 au départ de Genève. Les épouses et compagnes sont les bienvenues, nous défendons nos retraites et nos retraites ce sont aussi les leurs. Nous partons au train de 10 h 10 de Cornavin. Rendez-vous dès 10 heures au quai 3, voies 4/6 côté France, pour recevoir vos cartes journalières FVP offertes par le SEV. La section octroie un subside pour vos frais de casse-croûte. Toutes et tous à la manif à Berne le 19 septembre ! Merz n'a qu'à bien se tenir, s'il est encore conseiller fédéral.</p> |
|--------------------------------------|---|--|

|                                      |   |  |
|--------------------------------------|---|--|
| <p><b>19 septembre</b><br/>Berne</p> | <p>■ <b>PV Jura</b><br/>Manifestation</p> | <p>Le comité de la section PV Jura invite tous ses membres à participer à la grande manifestation à Berne. Rendez-vous 10h30 quai 1 gare de Delémont, pour remettre les billets. Delémont départ 10h42, Bienne arr 11h10, départ 11h21; Berne arrivée 11h48.</p> <p>12h30 sur la Schützenmatte: ouverture de la manifestation du SEV contre l'arnaque envers les caisses de pension. Ensuite dès 13 h 30: manifestation de l'USS pour des places de travail sûres, pour les salaires et les rentes. Possibilité de se ravitailler sur place. Les titres de transport pour les participants et les épouses sont pris en charge par le SEV. Afin de commander les titres de transport, annoncez-vous au président, tél. 032 422 48 35 ou par courriel à pack@bluewin.ch.</p> <p>D'avance, le comité vous remercie de bien consacrer cette journée, afin de défendre nos caisses de pensions et les places de travail des collègues actifs.</p> |
|--------------------------------------|---|--|

## Pensionnés

23  
septembre  
Fribourg

■ **PV Fribourg**  
Marche

Il est temps de se retrouver pour passer ensemble un moment convivial et d'amitié. Aussi la commission d'animation vous propose une balade facile d'une durée de deux heures environ en passant par la passerelle des Neigles – Pont de Gottéron – Bourguillon – Marly (quelques escaliers avant la passerelle des Neigles et un petit raidillon de 50 m avant Bourguillon). Possibilité de départ à plusieurs endroits: 1. à 9 h 30 à la Porte de Morat à Fribourg, trolley N° 1 dès la gare, arrêt Capucins. 2. à 10 h au bout du Pont de Zaehringen, devant le café du Gr. Pont (trolley N° 2 dès la gare, arrêt Pont de Zaehringen. 3. à 10 h 30 à Bourguillon, devant le calvaire, en dessus de la chapelle de Lorette, bus gare des TPF, Fribourg à 9 h 32 arrêt Bourguillon-poste, puis 8 à 10 min. à pied. 4. à 12h30 directement au Café Basilico (anciennement Montivers) à Marly, trolley N° 1 dès la gare de Fribourg pour Marly-Cité, puis 10 min. à pied. Repas de midi en commun au restaurant Basilico (anciennement Montivers) route de Bourguillon 39 à Marly, pour le prix de Fr. 22.– par personne. Menu: Salade ou potage – Rôti de porc sauce aux champignons, garniture de légumes – coupe Hot berry (glace vanille avec coulis de fruits rouges chaud). Les cafés sont offerts par la section. Les personnes ne voulant pas rester pour le repas nous quittent à l'arrivée à Marly (à indiquer lors de l'inscription). Les non-marcheurs peuvent nous rejoindre pour le repas de midi mais, doivent également s'inscrire. Le verre de l'amitié sur le parcours est offert par la section. Retour: dès Marly-Cité (à 10 min. environ du restaurant) trolley n° 1 au 03 – 18 – 33 – 48 de chaque heure pour Fribourg-Gare (durée 13 min.). Inscription obligatoire pour la marche en précisant le point de départ, soit 1 – 2 – ou 3, ainsi que pour le repas de midi jusqu'au samedi 19 septembre 2009 auprès de: Michel Marguerite, tél. 026 475 17 62 ou Michel J. Bernard, tél. 026 470 25 26. Cette sortie a lieu par n'importe quel temps. Bien amicalement et à bientôt!

23  
septembre  
La Sagne,  
buvette du  
FC La Sagne

■ **PV Neuchâtel**  
Sortie d'automne

La buvette se trouve à 20 minutes de marche de la gare, sur la route du Mt-Dar. La sortie a lieu par n'importe quel temps. Le local est chauffé, si nécessaire. Chaque participant apporte son pique-nique. Des grils sont à disposition. L'apéritif, la soupe aux pois et le café sont offerts par la section. L'utilisation du local étant gratuite, il est recommandé d'acheter les boissons auprès du cantinier. Prix modérés. Un transport est organisé entre la gare et la buvette pour les personnes handicapées. Pas d'inscriptions. Horaire: aller, Neuchâtel dép. 10 h 31 – La Chaux-de-Fonds arr. 10 h 59 – dép. 11 h 02 – La Sagne arr. 11 h 16. Retour, La Sagne dép. 17 h 42 – La Chaux-de-Fonds arr. 17 h 56 dép. 18 h 01 – Neuchâtel arr. 18 h 30. Titres de transport individuels. A bientôt.

29  
septembre  
Studen

■ **Amicale des pensionnés du Jura Bernois et de Biemme Romande**  
Sortie N° 7

Bienne départ (bus) 13 h 35, Studen arrivée 13 h 52. N'oubliez pas de vous munir d'un titre de transport valable. Pour les réservations, annoncez-vous auprès de Jacques Rüfenacht au 076 210 11 09 uniquement. Ceci jusqu'au vendredi 25 septembre 2009. Venez nombreux et au plaisir de se revoir après la pause estivale.

20 octobre  
Auberge du  
Lion d'Or  
Favargny

■ **Association des retraités TL et LO Lausanne**  
Dîner chasse

Pour le prix de Fr. 95.– avec le car et de Fr. 75.– sans le car, vous pouvez choisir entre deux menus. Menu A: délice de potiron; médaillons de cerf St-Hubert; spätzlis au beurre; garniture de chasse; légumes saison; chaud-froid des bois, glace vanille, crème de Gruyère; café. Menu B: délice de potiron; rosette de filet de bœuf voronoff; panier légumes, pommes dauphines; chaud-froid des bois, glace vanille, crème de Gruyère; café. Les membres ou amis que cela intéresse et que l'envie est là, ils peuvent s'inscrire auprès du président Roland Bergmann, tél. 021 634 89 51 ou 079 666 48 04. Le départ est fixé à 09 h 00 au Parc Velodrome. Les membres de l'association reçoivent automatiquement une invitation.



## Préavis: instruction et conférence CCT CFF et Cargo

**Mardi 20 octobre 2009 de 10h 15 – 16h 30**  
**Mercredi 21 octobre 2009, de 10h 15 – 16h 00**  
**UNIA Egghölzli, Weltpoststr. 20, Berne 15**

Le mardi sera consacré à une instruction à l'attention des délégués CCT. Lors de la Conférence de mercredi, la direction des activités les plus importantes et les objectifs des négociations devront être définis. Les délégués recevront prochainement par la Poste l'invitation et les documents importants relatifs à la Conférence CCT. Veuillez aujourd'hui déjà réserver ces dates!

### DÉCÈS

**Gaston Cochand**, employé d'exploitation pensionné, Bevaix, décédé le 28 août dans sa 91<sup>e</sup> année. Membre PV Neuchâtel.

**René Cochand**, employé d'exploitation pensionné, Yverdon-les Bains, décédé le 1<sup>er</sup> septembre dans sa 83<sup>e</sup> année. Membre PV Vaud.

**Alfred Graf**, contrôleur du matériel roulant pensionné, Neuchâtel, décédé le 20 août dans sa 81<sup>e</sup> année. Membre PV Neuchâtel.

**Werner Hügli**, chef de manœuvre pensionné, Düdingen, décédé le 20 août dans sa 76<sup>e</sup> année. Membre PV Fribourg.

**Louise Mauron**, de René, La Neuveville, décédée le 2 septembre dans sa 85<sup>e</sup> année. Membre PV Neuchâtel.

**Victor Savoy**, agent du mouvement pensionné, décédé le 28 août dans sa 84<sup>e</sup> année. Membre PV Valais.

## Préavis

## Comité fédératif

La prochaine séance  
du comité fédératif SEV aura lieu  
le mercredi 25 novembre 2009  
à l'Hôtel Bern à Berne.

Les documents seront envoyés aux  
membres du comité fédératif quelques jours  
avant la séance.

Le comité directeur

## ■ VPT tl

Sortie des pensionnés  
lausannois des tl et du métro

Mardi 18 août par un temps superbe, la sortie d'été démarre à 9 h 10 au Parc Velodrome, direction Cossonay-Col du Mollendruz ou le café et croissant nous est offert par la Maison Remy Voyage.

Les 65 participants sont très contents du temps car la température est agréable. A 10 h 40 nous reprenons la route avec Stéphane et Fabrice pour la direction Vallorbe - Hôpitaux Neufs pour arriver à 11 h 40. Le train le Conifère avec sa locomotive à vapeur est prêt. Le groupe embarque et prend place; à 12 h 00 le premier coup de sifflet et voilà que le train démarre. Le personnel du train commence à nous servir l'apéritif, un blanc cassis de la maison pour les 20 minutes de trajet.

Au terminus le repas nous est servi, bien mais tout le monde a été surpris de la façon du rôti, car cela devait être du jambon, mais enfin très bien, tout le monde a été satisfait.

A 13 h 40 notre président nous invite à descendre du train, afin qu'il puisse nous apporter les mauvaises et

bonnes nouvelles. Il salue tout spécialement la doyenne du jour Berthy Lambelet et le doyen Charly Peneveyre. Il profite de saluer les nouveaux membres: Jean-Louis Grandjean et Gisèle ainsi que Marguerite Ruchonnet. Et voilà le train siffle déjà pour le retour.

Les cars nous attendent pour nous conduire à la visite du Distillerie. Comme nous sommes 65 et vu qu'il y a quelques membres qui ne s'intéressent pas à la visite, on peut faire un seul groupe. Visite commentée par un CD, et après dégustation, afin que les membres qui désirent faire des achats, peuvent le faire.

Et voilà le chemin du retour, avec de l'avance par rapport à l'horaire, mais cela est très bien, car on évite la grande circulation.

Notre président profite de nous souhaité une bonne rentrée et nous invite à la sortie chasse du mardi 20 octobre 2009 à Farvagny ou chaque membre recevra le programme prochainement.

Le secrétaire  
Marc Gay-Croisier

## ■ PV Jura

## Course annuelle au Titisee

Organisé par Sylvant Voyages, c'est le 26 août dernier que 40 personnes sont parties en course. De Delémont, nous sommes allés direction Bâle. Ensuite, nous nous sommes dirigés vers Todtnau-Aftersteg où nous avons fait un arrêt café et avons pu assister à une démonstration dans une soufflerie de verre au dessus du restaurant Handglashütte. La région est très belle et la bonne ambiance règne dans le car. Ensuite, nous sommes repartis à l'assaut du col du Feldberg qui culmine à 1493 m et direction le Titisee-Neustadt où nous nous sommes arrêtés. Un excellent repas de midi nous a été servi à l'Hôtel Brügger am See. Après dîner, temps libre pour visiter cette charmante petite ville très touristique. Il y a toutes sortes de belles choses à voir dans les boutiques, surtout



Ils tiennent la grande forme, les jeunes pensionnés jurassiens.

les coucoucs. Après cette visite, nous sommes repartis en direction du Schluchsee Waldshut et la vallée du Rhin et Rheinfelden où nous avons fait un arrêt pour boire un petit dernier. Au passage, nous avons pu voir l'autoroute nord-sud de l'électricité à Laufenbourg, que de pylônes. Dernière étape direction Bâle et Delémont où

tout le monde est arrivé avec la bonne humeur et les participants ont regagné les pénates après cette belle journée.

Encore un grand merci à Henri Sylvant, notre encyclopédie vivante pour la magnifique organisation.

Le secrétaire de la SV Jura:  
Oscar Schaub

## ■ PV Biel/Bienne

Sortie inoubliable au Lac Noir  
et au Gurnigel avec des cars  
postaux et leur klaxon à trois tons

Près de cent membres se sont retrouvés le 19 août dans le train via Berne pour Guin. Par un temps splendide, Paulet, le guide du jour, a salué la joyeuse société au Restaurant de la Gare en prenant le café et les croissants. Le voyage s'est poursuivi avec deux cars spéciaux à travers la campagne fribourgeoise en direction du Lac Noir. A droite comme à gauche, nous avons pu admirer les magnifiques collines des Préalpes fribourgeoises et bernoises et après une heure, nous

sommes arrivés à l'Hôtel-Restaurant Bad Schwarzsee bien caché entre les monts et le lac. Le repas de midi a été rapidement servi et fut excellent y compris le dessert et le café. Un grand merci peut être adressé au personnel du restaurant. Ensuite, nous avons eu suffisamment de temps pour effectuer une promenade autour du lac et savourer la tranquillité de cette belle contrée.

## Des cars au train

A 15 h 15, les cars ont repris la route en direction du Gantrisch par Sangemboden et Schwefelbergbad. Après un parcours raide avec de nombreuses courbes, nous avons atteint notre lieu des quatre heures, la Gurnigel Berghaus. Dans les courbes étroites, le klaxon à trois tons du car postal a réjoui les participants plusieurs fois et a été soutenu chaque fois par de fortes voix. Au restaurant, un morceau de gâteau, le café ou une autre boisson nous a été

servi. Le voyage en car s'est ensuite poursuivi direction Schwarzenburg où nous avons pris congé de nos deux sympathiques chauffeurs. Par le rail, en passant par Berne, nous avons tous retrouvé notre chez-nous avec des trains surchauffés.

Un chaleureux merci va à notre guide et organisateur de ce beau voyage. Paulet, merci beaucoup! Tu fais ton travail à la perfection et c'est un plaisir de pouvoir passer d'aussi belle journée. Dans nos remerciements, nous incorporons aussi notre caissier, Heinz Lüthi, qui règle à mesure les problèmes financiers.

Paul Rohrer nous a encore informés sur le prochain voyage de PV Biel/Bienne qui aura lieu le 18 août 2010. Il nous conduira par le train à Lucerne, croisière en bateau avec repas de midi et retour par l'Entlebuch et Langenthal avec un arrêt à Willisau.

Ruedi Flückiger  
trad. J.-C. Amiet

## COMMISSION CENTRAL RPV

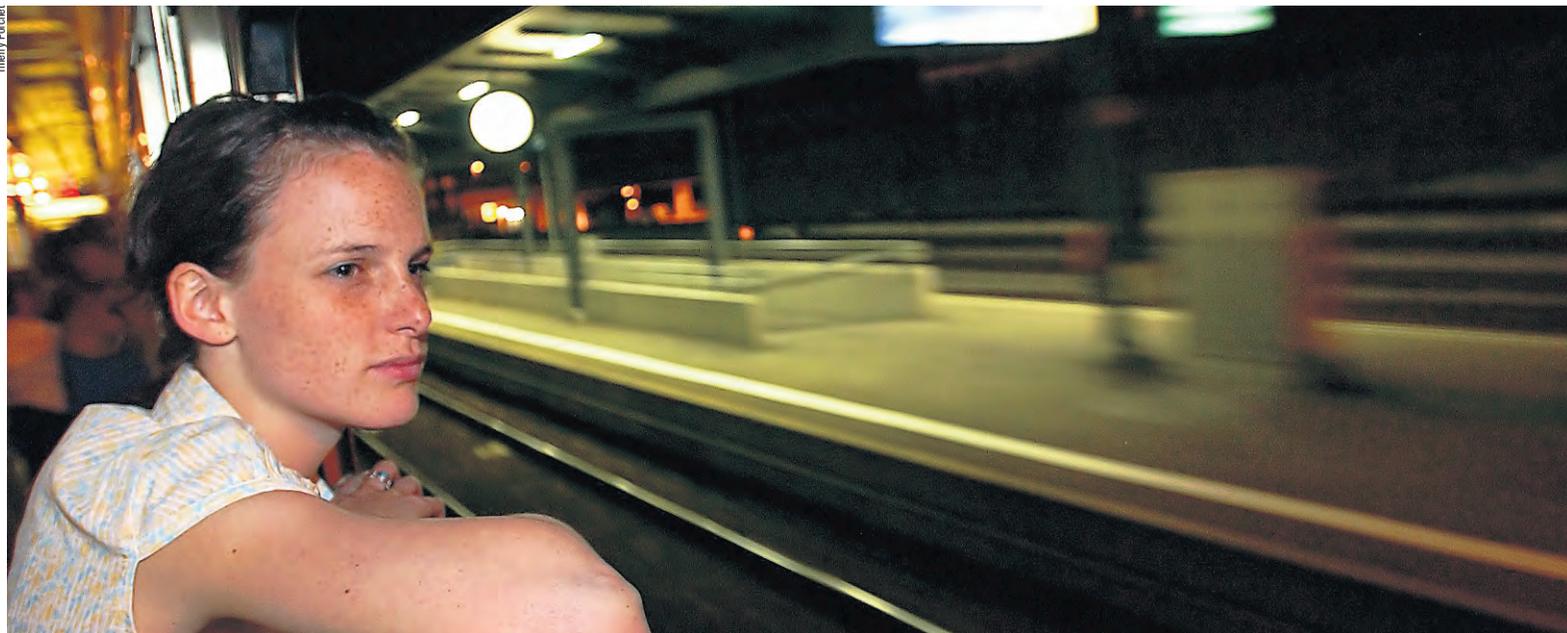
La séance ordinaire de la commission centrale de la sous-fédération RPV s'est déroulée le 24 août à Buchs. Divers documents et des informations en provenance des Divisions des CFF ont été traités. Les nouvelles structures ont d'importantes conséquences sur la vie de la sous-fédération et rendent nécessaire une révision partielle des statuts. Heureusement, la baisse des effectifs a été stoppée à la RPV. La section de Zurich tiendra son assemblée d'automne le 3 octobre à 18 h au

restaurant Freihof à Zurich. La journée de formation, prévue le 26 septembre, a été renvoyée. La conférence des présidents sur le thème « L'avenir des agents de manoeuvre » aura lieu du 25 au 27 octobre. Enfin, rappelons l'importance de la manifestation de ce samedi 19 septembre. Nous devons être nombreux de la RPV à faire le déplacement de Berne.

Daniilo Tonina

Personnel des trains de nuit Elvetino

# Stop à la réduction du personnel



La direction d'Elvetino ne se rend pas compte tout ce que le personnel doit faire pour satisfaire sa clientèle.

Le personnel des trains de nuit demande que cessent les coupes dans les postes de travail et il ne veut plus faire les frais de la mauvaise gestion d'Elvetino. Une mauvaise gestion qui aurait des répercussions encore plus fâcheuses sur la clientèle si le personnel ne mettait pas du sien pour en limiter les conséquences.

Les stewards sont fâchés contre leur employeur Elvetino qui n'a pas respecté l'accord conclu en 2008. Accord qui stipule qu'un steward doit travailler en principe sur une voiture couchette ou sur

deux voitures uniquement s'il n'y a pas plus de 72 passagers. Le but de cet accord était d'offrir un service optimal aux voyageurs et de garantir le maintien des postes de travail chez le personnel des trains de nuit.

## On lime sur le personnel

C'est le contraire qui se passe. Elvetino poursuit sa politique de diminution des coûts. Cela engendre une détérioration du service à la clientèle. Résultat des courses: la fréquentation des trains de nuit a tendance à baisser.

Ce printemps, Elvetino a « invité » deux collègues à quitter les trains de nuit pour aller travailler dans le secteur de la restauration ferroviaire. Une coupe du personnel qui entraîne une surcharge de travail auprès du personnel restant. L'entreprise pousse ainsi les stewards à prendre

en charge de plus en plus de voyageurs – forcément, avec moins de personnel – le seuil établi de 72 passagers/nuit par steward est trop souvent dépassé. En parallèle, Elvetino a réduit le nombre d'heures du personnel qui prépare des voitures. Ce qui contraint les stewards à commencer plus tôt et gratis leurs tours de service, afin d'offrir à la clientèle des conditions de voyage qui soient acceptables.

## Trois revendications

Judi 3 septembre à Domo-dossola, la quasi-totalité du personnel des trains de nuit Elvetino a tenu une assemblée générale conduite par Ferruccio Noto, président de la section VPT Services ferroviaires. Ces stewards ont longuement débattu de la détérioration de leurs conditions de travail. Ils demandent à la direction d'Elvetino: primo, de réintégrer les deux collègues qui ont dû quitter le secteur des trains de nuit et de stopper toutes vellétés de licencier ou muter le personnel des trains de nuit; secundo, de respecter l'accord conclu en 2008, notamment la limite de 72 voyageurs par nuit et par steward; tertio, de payer dans son intégralité le supplément pour travail de nuit, comme l'indique la loi sur la durée du travail (LDT),

supplément qui n'est pour l'heure versé que partiellement. Par ailleurs, le personnel des trains de nuit demande à Elvetino de mieux tenir compte des attentes de la clientèle. Dans ce sens, il conviendrait d'améliorer la qualité des petits-déjeuners (au lieu de la détériorer), et tout le service de restauration à bord. En ce qui concerne les CFF, le personnel des trains de nuit souhaite vivement que des mesures soient prises pour augmenter l'attractivité de ce service. En

commençant, par exemple, par le nettoyage et l'hygiène dans les wagons-lits et couchettes, ainsi qu'en assurant un entretien technique régulier et sérieux. Ensuite, il faudrait passer à un marketing digne de ce nom pour vanter les trains de nuit auprès du public.

Alberto Cherubini

• Jeudi 15 octobre, à 18 h, aura lieu l'assemblée générale de la section VPT Services ferroviaires au restaurant du personnel Oasis en gare CFF de Zurich.

## TRAVAILLER PAR 55 DEGRÉS !

La responsabilité des dysfonctionnements des trains de nuit n'incombe pas seulement à Elvetino. Les opérateurs ferroviaires se montrent bien souvent négligents. Les ennuis techniques dans les voitures – par exemple toilettes inutilisables – sont monnaie courante et les réparations se font attendre. La propreté et l'hygiène laissent à désirer. Cet été, à Rome, les voitures n'ont pas été climatisées, rendant les conditions de voyage pour les clients et de travail pour les stewards à proprement parler scandaleuses. Il a fait jusqu'à 55 degrés, voire parfois plus,

dans les wagons-lits et les voitures-couchettes. De très nombreux passagers se sont plaints et ont annoncé qu'ils n'étaient pas prêts à reprendre de sitôt un train de nuit. C'est inacceptable que personnel et clients doivent monter le soir dans des voitures dans de telles conditions. « On ne peut enclencher la climatisation que quelques minutes avant notre départ, l'air devient respirable que lorsque nous arrivons à Bologne... », nous a confié un steward. Les travailleurs qui creusent les NLFA ont fait grève pour des températures nettement inférieures à ça ! AC

## NÉGOCIATIONS

Mercredi 9 septembre, la vice-présidente du SEV Barbara Spalinger, la secrétaire syndicale Regula Bieri et Ferruccio Noto ont, d'une main, transmis les trois revendications du personnel à la direction d'Elvetino. De l'autre main, ils ont dévoilé que les stewards sont déterminés à agir pour faire valoir leurs revendications s'ils n'obtiennent pas satisfaction. Une démarche qui a déjà eu le mérite de pousser la direction d'Elvetino à vouloir sérieusement négocier avec les représentants du personnel. Affaire à suivre. AC

Rapport annuel de la Confédération syndicale internationale (CSI) sur les violations des droits syndicaux dans le monde

# 76 syndicalistes tués en 2008

Dans bien des pays, les syndicalistes sont victimes de licenciements, voire d'arrestations ou de meurtres.

Selon l'édition de cette année du Rapport annuel des violations des droits syndicaux de la CSI, qui expose en détail les violations des droits fondamentaux des travailleurs dans 143 pays, 2008 a constitué une nouvelle année difficile et, dans la plupart des cas, dangereuse pour les syndicalistes aux quatre coins du monde. 76 syndicalistes ont été assassinés en raison de leurs actions de défense des droits des travailleurs/euses, et un grand nombre ont été agressés physiquement ou soumis à des actes de harcèlement, d'intimidation ou à des arres-

tations par les autorités. Le nombre total d'assassinats dans le monde a diminué par rapport à l'année antérieure, au cours de laquelle avaient été recensés 91 assassinats. Toutefois, le nombre d'assassinats en Colombie, connue pour être le pays le plus dangereux sur terre pour les syndicalistes, a augmenté, s'élevant à 49 – dix de plus qu'en 2007.

#### Terreur au Zimbabwe

Outre le nombre consternant de victimes en Colombie, neuf syndicalistes ont été assassinés au Guatemala, où le nombre d'attaques violentes à l'encontre de représentants et de membres syndicaux a augmenté au cours des dernières années. Quatre syndicalistes ont été assassinés aux Philippines ainsi qu'au Venezuela, trois au Honduras, deux au Népal et un en Irak,

au Nigeria, au Panama, en Tunisie et au Zimbabwe, où le régime de Mugabe a poursuivi son règne de la terreur à l'encontre du mouvement syndical du pays.

#### Syndicalistes emprisonnés

Les gouvernements dans au moins neuf pays (Birmanie, Burundi, Chine, Cuba, Iran, Corée du Sud, Tunisie, Turquie et Zimbabwe) ont été responsables de l'emprisonnement de syndicalistes en raison de leurs activités légitimes en faveur des travailleurs/euses. « Les gouvernements dans chaque région ne protègent clairement pas les droits fondamentaux des travailleurs/euses et, dans plusieurs cas, ont été responsables de la forte répression de ces droits. Le fait que certains pays, notamment la Colombie, le Guatemala et les Philippines, apparaissent

d'année en année sur la liste des assassinats démontre que les autorités sont au mieux incapables de garantir une protection et sont, dans certains cas, complices des assassinats avec des employeurs sans scrupules », a affirmé Guy Ryder, secrétaire général de la CSI.

#### Licenciements

Quelque 7500 cas de licenciement de travailleurs/euses impliqués dans des activités syndicales ont été enregistrés dans 68 pays au total, dont 20 pays rien qu'en Afrique. Ces cas ne sont toutefois que la partie visible de l'iceberg dans la mesure où de nombreux autres licenciements ne sont pas rapportés. Le pays qui détient le record du plus grand nombre de licenciements a été la Turquie, où plus de 2000 licenciements ont été rapportés et où le

gouvernement est resté intolérant à l'égard des activités syndicales en général.

En Birmanie, en Chine, au Laos, en Corée du Nord, au Vietnam ainsi que dans plusieurs autres pays, seuls des syndicats officiels contrôlés par l'État sont autorisés, alors qu'en Arabie saoudite de réelles activités syndicales demeurent pratiquement impossibles.

#### Droits sapés un peu partout

Les tendances inquiétantes en ce qui concerne les droits des travailleurs/euses dans les pays industrialisés sont également mises en exergue dans le Rapport, où le recours au travail en sous-traitance et aux agences de sous-traitance de main-d'œuvre est en hausse, sapant ainsi les revenus, les conditions et les droits au travail.

uss/ac



Filiale de Lausanne  
Rue St-Martin 36 – 1005 LAUSANNE  
021 321 42 42 / 021 321 42 49 (FAX)  
[info@sevass-ls.ch](mailto:info@sevass-ls.ch)

« La seule institution de prévoyance dirigée par des syndicalistes »

90<sup>ème</sup> Comptoir Suisse de Lausanne  
18 au 27 Septembre 2009 – Halle 1 – Stand 130

Vous êtes tous cordialement invités à nous rejoindre au stand afin de partager le verre de l'amitié

**La Région Lausanne et environs du Syndicat des services publics met au concours**

**Un poste de secrétaire syndicale pour sa section «Santé, social parapublic» (50–60%)**

#### Les tâches de ce poste sont:

- > l'organisation de groupes professionnels;
- > la création, le soutien et l'animation de réseaux;
- > l'organisation de permanences syndicales;
- > le suivi des dossiers individuels et collectifs;
- > la défense de nos membres auprès des employeurs et des tribunaux.

#### Pour ce poste, nous demandons:

- > un sens aigu de la communication et de l'écoute;
- > aptitude à la négociation et ouverture d'esprit;
- > capacité de rédaction et connaissance des outils informatiques;
- > disponibilité et flexibilité souhaitable.

#### Expériences et connaissances souhaitables:

- > expérience professionnelle d'au moins 2 ans;
- > expérience militante;
- > bonne connaissance du réseau santé et social;
- > bonnes connaissances du droit du travail.

Les offres écrites, accompagnées d'un curriculum vitae, copies de certificats et diplômes sont à envoyer, jusqu'au 2 octobre prochain à:

Pierre-Yves Oppikofer, SSP Lausanne et environs,  
av. Ruchonnet 35, CP 1293, 1001 Lausanne

Pour tout renseignement: 021 648 19 35/36,  
e-mail: [lausanne@ssp-vpod.ch](mailto:lausanne@ssp-vpod.ch)

Chômage : la situation continue à se dégrader

# Tous à la manif USS de Berne

Samedi, à Berne, après la manif du SEV, se tiendra sur la Place fédérale la manif de l'USS contre la crise et pour garantir les emplois, les salaires et les rentes.

point. En outre, près de 60 000 personnes sont aujourd'hui au chômage partiel. Soit 1,5 % de toutes les personnes occupées. Selon les prévisions de la Banque nationale et du Seco, la situation va s'aggraver l'an prochain. La constitutionnel fédérale décidée par

Les hausses des primes des caisses-maladie et de la taxe sur le CO<sub>2</sub> - sans que le produit de cette dernière soit remboursé - privent la population de plusieurs milliards de pouvoir d'achat. Et tant les cantons que les communes prévoient, selon la dernière statistique finan-

quera à l'économie suisse, si bien que cette politique d'absorption du pouvoir d'achat et d'économies coûtera des dizaines de milliers d'emplois en plus. Les Chambres fédérales doivent adopter des mesures pour empêcher que la crise ne s'aggrave encore plus. Pour

encaissées grâce à la vente par la Confédération de son emprunt convertible à l'UBS. Il faut aussi rembourser immédiatement le produit de la taxe sur le CO<sub>2</sub> de 2009 et 2010, prolonger à 24 mois la durée maximale du chômage partiel et appliquer un programme d'investissement pour contrer la politique d'austérité des cantons et des communes.

L'Union syndicale suisse (USS) et ses fédérations, ainsi que d'autres organisations de salariés, appellent à manifester à Berne le 19 septembre, à 13 h 30 sur la Place fédérale.

Cette grande manifestation veut réveiller une fois pour toutes ces acteurs politiques qui se complaisent dans la passivité et l'embellissement de la réalité au point de laisser entièrement libre cours à la crise. **USS**

En août 2009, la situation des salariés de Suisse a continué à se dégrader. Bien que la crise ne dure pas encore depuis une année, près de 21'000 personnes sont officiellement déjà au chômage ou à la recherche d'un emploi. Cela représente un taux

d'environ 5,2 %. Lors de la récession commencée en 2001, il a fallu plus d'une année et demie pour que la situation se dégrade à ce

le peuple suisse charge la Confédération, les cantons et les communes de lutter contre le chômage. Or, ils font exactement l'inverse.

cière de la Confédération, d'appliquer des politiques d'austérité en 2010. Là aussi, il s'agit de milliards de francs. Tout cet argent man-

faire pièce à la baisse du pouvoir d'achat, il faut des réductions plus conséquentes des primes-maladie, en utilisant aussi les rentrées

**Après la manifestation SEV sur la Schützenmatte, toutes et tous sur la Place fédérale avec nos collègues des fédérations de l'USS.**



Samedi, le SEV descendra en force dans les rues de Berne, chaque manifestant compte !

## IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Pietro Gianolli, Henriette Schaffter

Adresse de la rédaction: contact.sev,

Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse:

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch. Abonnement annuel (pour non-membres): CHF 40.-

Annonces: Kretz AG, General Wille-Strasse 147, 8706 Feldmeilen, téléphone 044 925 50 60, fax 044 925 50 77, kontakt.annoncen@kretzag.ch, www.kretzag.ch

Pré-presse: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, SOL PRINT, Subingen; www.solprint.ch (une entreprise du groupe AZ Medien AG)

La prochaine édition de contact.sev paraîtra le 1<sup>er</sup> octobre.

Le délai rédactionnel pour l'agenda et les annonces est fixé au 24 septembre à 10h.

## Caisses-maladie

# Les primes vont augmenter

Les primes des caisses-maladie vont augmenter de plus de 10 % l'an prochain et faire perdre beaucoup d'argent à la population de Suisse.

Mais ce n'est pas encore tout : les décisions prises par la commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS) du Conseil national grèveront encore plus les budgets des assurés et mettront les salaires du personnel de la santé sous pression. En effet, chaque adulte devra désormais payer un montant non plafonné pour chaque jour d'hospitalisation. La CSSS a aussi refusé de

fixer dans la loi l'actuel plafond de 700 francs par an de participation aux coûts et décidé de relever de 10 à 20 % la quote-part de tous les assurés qui consultent directement un spécialiste. On estime que cela représentera une charge supplémentaire d'au moins 300 millions de francs pour les assurés. Et, en intervenant dans le système tarifaire, ce seront encore plus de millions qui vont être économisés sur le dos du personnel de la santé travaillant dans les divisions ambulatoires des hôpitaux.

Cette réduction massive du pouvoir d'achat pèsera sur le budget des ménages et occasionnera de graves dégâts à la conjoncture. A cause des

hausse des primes versées aux caisses-maladie, ainsi que des mesures supplémentaires décidées par la CSSS au détriment des assurés et du personnel de la santé, les ménages devront baisser leur consommation. Conséquence: l'économie intérieure - qui fonctionne encore de manière satisfaisante à l'heure actuelle - sera sensiblement touchée. Et de nombreux emplois seront menacés. L'Union syndicale suisse (USS) exige que la somme de 1,2 milliard de francs encaissée par la Confédération grâce à la vente de ses actions UBS doit servir à augmenter les fonds destinés aux réductions des primes des caisses-maladie. **USS**

**SEV** Schweizerischer Eisenbahn-  
und Verkehrspersonal-Verband  
Syndicat du personnel  
des transports  
Sindacato del personale  
dei trasporti

**KPT**  
**CPT**  
Simplement bien assuré.



**LES PRIMES DE L'ASSURANCE COLLECTIVE ONLINE DU SEV APPÂTENT MÊME LES PLUS ÉCOSSAIS.**  
VOTRE SYNDICAT ET LA CAISSE-MALADIE CPT UNISSIONT LEURS EFFORTS POUR DES CONDITIONS AVANTAGEUSES:  
[WWW.SEV-ONLINE.KPT.CH](http://WWW.SEV-ONLINE.KPT.CH)

La caisse-maladie CPT offre aux membres du SEV des assurances complémentaires dont les primes rendraient jaloux même un Écossais: **plus de 25 % de rabais**. Elle propose, en outre, des prestations de service exclusives telles que VitaClic, la plate-forme «santé» avec dossier d'urgence personnel. Demandez un conseil individuel et sans engagement au 058 310 98 71, ou calculez rapidement et simplement votre prime collective online comme un Écossais sur: [www.sev-online.kpt.ch](http://www.sev-online.kpt.ch).

A propos, la CPT étant une coopérative, elle redistribue les excédents à ses assurés. Vous profitez ainsi des primes stables et économiques d'une caisse en bonne santé.

Angle droit

# Quid des prestations rétroactives des caisses de pension ?

*L'équipe de la protection juridique SEV fournit des prestations aux collègues retraités également. Les questions tournent alors souvent autour du thème des assurances sociales, et en particulier des caisses de pensions.*

La Caisse de pensions CFF adapte-t-elle les rentes rétroactivement seulement lorsqu'elle en profite ? Il

semble que beaucoup de collègues retraités se soient posés la question lorsque, récemment, ils ont reçu une information de la caisse de pensions (CP) CFF concernant deux adaptations de leurs rentes. La CP CFF a d'abord adapté au 1er janvier 2009 le calcul de surindemnisation en faveur des assurés sur la base d'un jugement du Tribunal fédéral de décembre 2008. Elle a ensuite procédé à une adaptation de cette surindemnisation jusque-là ou-

blée, à la charge des assurés cette fois, avec effet rétroactif au 1er juillet 2007.

Les collègues se sont adressés au team de protection juridique car ils n'acceptaient pas cette décision. Il y avait par exemple un collègue auquel la CP CFF demandait un remboursement de 5000 francs suite aux deux adaptations. Il s'est demandé s'il était acceptable qu'une adaptation aux frais des assurés soit réalisée avec effet rétroactif au 1er juillet 2007

alors que celle en faveur des assurés n'était appliquée qu'au 1er janvier 2009. Il a demandé au SEV d'examiner cette question. Les recherches de l'équipe de la protection juridique SEV et celles des avocats-conseils du SEV auquel il a été fait recours ont démontré que les démarches de la CP CFF étaient correctes :

- L'adaptation avec effet rétroactif du calcul de surindemnisation est conforme au règlement de prévoyance de la CP CFF et a été calculé correctement. Il n'y a en outre pas de prescription pour la réclamation du remboursement et de ce point de vue, cette démarche est admissible.

- La correction en faveur des assurés n'a pas été faite avec effet rétroactif car elle a découlé d'une décision du Tribunal fédéral qui a occasionné un changement de la pratique. En d'autres termes : ce qui était considéré comme « juste » jusque là est deve-

nu « faux » suite à ce jugement. De tels changements de pratique ne peuvent pas avoir d'effet rétroactif, mais ils sont valables pour l'avenir depuis le moment où la décision est prise. Cette impossibilité d'appliquer l'effet rétroactif est des plus sensée et la plupart du temps à l'avantage des personnes concernées. Bien souvent, les changements de pratiques se font au détriment des assurés. Citons par exemple les décisions du Tribunal en relation avec les rentes AI en cours. Même si, dans le cas de notre exemple, le SEV n'a pas pu obtenir une amélioration financière pour le collègue pensionné, ce dernier a au moins reçu l'assurance que tout s'est déroulé correctement.

Pour conclure, précisons que la CP CFF est très indulgente pour les remboursements et tout à fait ouverte aux demandes de paiement par tranches.

*Protection juridique SEV*

## Es-tu membre SEV ?

Un de tes collègues n'est pas encore membre ?

80% des employés des transports publics sont membres d'un syndicat – rejoignez tous le SEV ! Si tu convaincs un collègue d'entrer au SEV, tu reçois une prime de recrutement de 50 francs.

### Nos arguments ?

Le SEV se bat pour:

- des salaires avec lesquels nous pouvons vivre correctement;
- des temps de travail qui nous laissent le temps de vivre;
- des conventions collectives de travail (CCT), qui réglementent nos conditions de travail;
- et beaucoup plus encore...

### Une chose est sûre:

**plus un syndicat a de membres, plus il est fort !**

**Et donc meilleures sont les conditions de travail de la branche !**

## Veux-tu recevoir ton propre contact.sev ?

Si tu deviens membre, tu recevras automatiquement le journal, car l'abonnement est compris dans la cotisation.

Mais les collègues d'autres domaines de travail et d'autres syndicats peuvent également s'abonner à *contact.sev*. L'abonnement annuel coûte 40 francs.

### Ou veux-tu tout d'abord profiter d'un abonnement d'essai ?

Tu peux ainsi recevoir gratuitement 6 éditions de *contact.sev*, afin de te faire une idée précise de notre journal.



- J'adhère au SEV et je reçois automatiquement un abonnement à *contact.sev*.
- Je m'abonne à *contact.sev* au prix de 40 francs par année.
- Je souhaite profiter d'un abonnement à l'essai (6 éditions).

|                |              |
|----------------|--------------|
| Nom/Prénom:    | Recruté par: |
| Rue/Numéro:    | Nom/Prénom:  |
| NP/Localité:   | Adresse:     |
| Tél. (prof.):  | Localité:    |
| Tél. (privé):  | Tél.:        |
| Date/Signature |              |

Envoyer à: SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6, ou faxer au 031 357 57 58 (ou envoyer les informations nécessaires par mail à [christian.cuenoud@sev-online.ch](mailto:christian.cuenoud@sev-online.ch)).

Nous prendrons contact avec toi ! Merci de ton intérêt ! D'autres questions ? [info@sev-online.ch](mailto:info@sev-online.ch) ou [www.sev-online.ch](http://www.sev-online.ch)

Langnau - Chammershus - Guggernüllli - Trubschachen

## La région du Napf pour les amoureux de l'Emmental

En train, le voyage Langnau-Trubschachen est une affaire de cinq minutes. A pied, c'est bien sûr plus long mais l'offre est variée. Une d'entre elle nous est présentée par Ueli Gasser, LPV Emmental.

Il y a cinq ans encore, Langnau se trouvait sur la ligne principale CFF Berne-Lucerne. Avec l'ouverture du nouveau tronçon entre Mattstetten et Rothrist et la déviation par Zofingue, le chemin à travers l'Emmental et l'Entlebuch est devenue une ligne secondaire exploitée désormais par le BLS. Les trains – des express régionaux – continuent de circuler chaque heure à travers un paysage magnifique. Pour le BLS, il s'agit ici d'une de ses rares lignes à longue distance qui offre au personnel un changement

bienvenu par rapport aux RER bernois.

### Montée tout en douceur

La gare de Langnau est le point de départ de cette excursion qui nous mène à travers un paysage caractéristique de l'Emmental.



Ueli Gasser

Depuis la gare, on suit le chemin pédestre en direction de Lüderenalp. Après avoir quitté le centre-ville, nous empruntons une légère montée en direction de l'est. Bientôt les dernières maisons sont derrière nous et nous sillonnons de petites routes de graviers et des chemins de forêts. De grandes fermes avec des toits en croupe, des prairies grasses, des pentes abruptes étendues et couvertes de forêts marquent le caractère de la région. De Grindlebach, on monte jusqu'à Grindle en traversant des points de vue enchanteurs

pour arriver au Guggernüllli situé à plus de 1000 mètres. Notre route nous conduit sur des hauteurs étendues à travers la partie méridionale du Napf. Des forêts hautes en couleurs et des collines vallonnées marquent le paysage de leurs empreintes.

### Descente escarpée

Le long du Twärengraben nous poursuivons notre route en suivant la crête toujours en direction du sud. S'ensuit une courte mais très raide descente vers Trubschachen, village qui contraste fortement avec le paysage des hau-

teurs que l'on vient de quitter.

L'histoire de Trubschachen, qui se trouve au cœur de l'Emmental, est marquée par la famille Kambly et sa fabrique de biscuits. C'est grâce

à elle, qui encourage les manifestations culturelles, que Trubschachen est connu loin à la ronde.

ast/pmo

[www.bernerwanderwege.ch](http://www.bernerwanderwege.ch)



Un détour qui en vaut la peine: de Langnau à Trubschachen par le Guggernüllli.

### PELLET PIOCHE: TOUS LES AMIS DES CHEMINOTS SONT LES BIENVENUS À LA MANIF DE SAMEDI



Dessin d'Alain Pellet, Olon (VD).

### IL Y A 50 ANS

#### Dispensaire ouvrier des Pâquis

La première série de bains de soleil artificiel pour enfants débutera le 2 novembre. Les séances ont lieu deux fois par semaine, soit le lundi et le jeudi après-midi. Les inscriptions, pour enfants de 4 à 10 ans, sont prises du 15 septembre au 15 octobre, tous les jours de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, samedi après-midi excepté, au Dispensaire ouvrier des Pâquis, rue Rossi 6. Les expériences faites au cours des années précédentes nous poussent à inviter les parents à envoyer tous leurs enfants dont l'état est un peu débile et la santé délicate à ces séances qui sont entièrement gratuites, de même que les inscriptions.

# Voie de garage?

**L'ATE s'engage  
pour plus de  
transports publics.**

**Devenir membre:  
[www.ate.ch](http://www.ate.ch)  
tél. 0848 611 613**

Un cadeau de bienvenue  
vous attend!



[www.ate.ch](http://www.ate.ch)

Avec son initiative «Pour les transports publics» l'ATE s'engage en faveur d'une mobilité respectueuse de l'environnement.

Association Transports  
et Environnement

**ATE**

Pour une mobilité d'avenir

Luc Recordon, Conseiller aux Etats vaudois et membre SEV

## « Je ne suis pas un ayatollah de l'écologie »

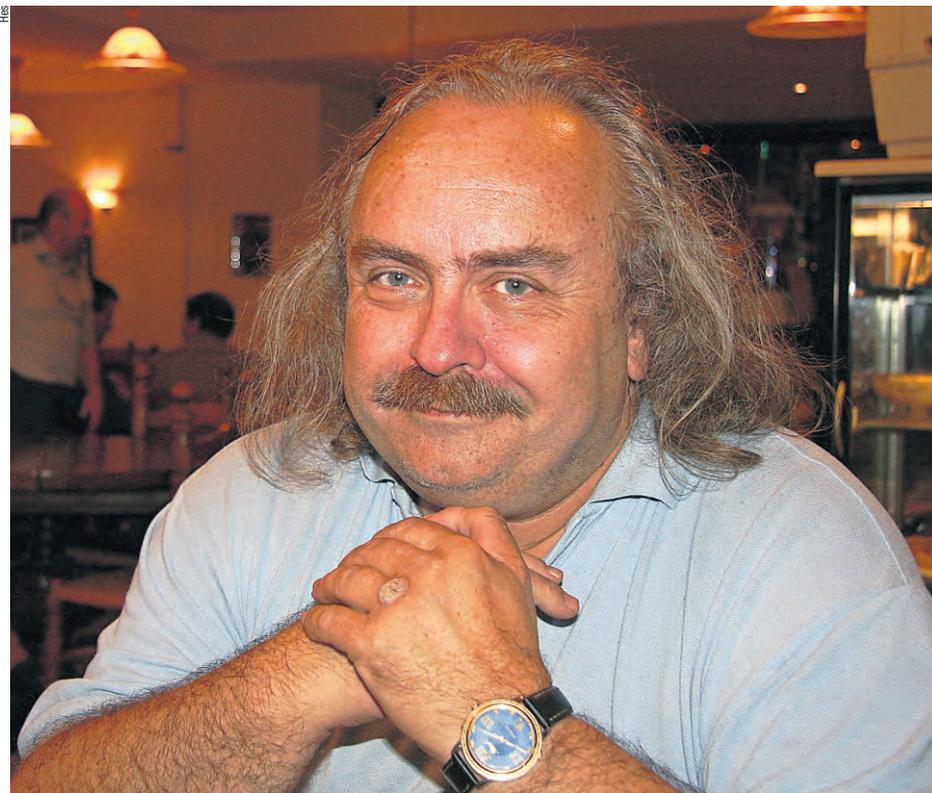
Luc Recordon, ingénieur-physicien et avocat, est un membre SEV atypique. Pas de passé de cheminot, pas de lien évident avec le personnel des transports publics. Cet homme polyvalent, à la fois municipal à Jouxens-Mézery, sa commune vaudoise et Conseiller aux Etats, a plus d'un tour dans son sac. Il surprend et y prend un malin plaisir.

Ses convictions écologistes ? Elles lui viennent de sa famille, originaire du Pays d'Enhaut: « Comme enfant, j'ai été souvent emmené dans la campagne. Mon père était ingénieur civil et m'a sensibilisé à la protection des eaux. » Il est adolescent puis jeune étudiant au début des années 70. Ce sont les années de Jacques Piccard et René Dumont, premier écologiste à se porter candidat aux présidentielles françaises, en 1974. C'est aussi le début du combat antinucléaire, avec l'occupation de Kaiseraugst et la lutte contre Creys-Malville, à laquelle sa volée d'ingénieurs-physiciens de l'EPFL a pris une part active. Les étudiants en physique commencent à se rebeller « contre la dangereuse toute puissante technique ».

Pas un « écolo » intégriste

Mais même si les comportements actuels de Luc Recordon sont bien sûr en accord avec l'écologie, il n'est pas un « ayatollah de l'écologie », selon ses propres dires: « Je comprends aussi certaines limites. Je me déplace moi-même en voiture pour les petits trajets, vu mon handicap (Luc Recordon marche grâce à des prothèses car il souffre d'une malformation de naissance). L'écologie demande d'utiliser le moins de ressources possibles, mais ne demande pas de ne plus en utiliser du tout. » Ce n'est pas un « écolo » intégriste, s'interdisant l'utilisation de l'avion par exemple. Il a d'ailleurs pas mal voyagé, en Amérique latine et en Asie. Ce qui l'intéresse dans les voyages ? La découverte d'autres cultures et d'autres conditions de vie. Et les langues ! « J'ai appris un peu l'espagnol, le portugais, le néerlandais et un tout petit peu de russe. » Il en a également profité pour découvrir quelques lignes ferroviaires de légende.

Ah bon, il aime le train cet homme-là ? Oui, et il se souvient bien d'un cadeau d'anniversaire qui l'a emmené de Rougemont à Montreux avec le MOB (Montreux-Oberland Bernois), puis de Brigue à Berne via le Lötschberg. Petit, il voyage avec ses parents en Scandinavie, en train. Il a le goût des



« Quelques amis membres SEV ont vu en moi un défenseur des transports publics et un nostalgique des beaux trains. Ils m'ont proposé de les rejoindre. »

transports publics de qualité. Est-ce la raison pour laquelle il s'est syndiqué au SEV ? « Oui, quelques amis membres SEV ont vu en moi un défenseur des transports publics et un nostalgique des beaux trains. Ils m'ont proposé de les rejoindre. » A la question de savoir s'il soutient beaucoup de syndicats (sous-entendu, n'est-ce pas un engagement populiste ?), il répond que non, aucun autre, puisqu'il ne peut pas se syndiquer dans sa profession... il est patron!

Quant à son caractère en politique, Serge Roy, syndic de la commune où Luc Recordon est municipal, annonce la couleur : « Les retards aux rendez-vous sont connus de chacun aussi bien à Jouxens-Mézery qu'à Berne, mais une chose est sûre, si la séance est suivie d'un repas, là il est à l'heure !!! Il peut être colérique (...) mais malgré des « prises de bec », Luc n'est pas un homme rancunier. »

Des loisirs entre deux séances ? « J'aime beaucoup la lecture, la poésie et les pièces de théâtre. Je pratique la nata-

tion et le ski alpin. On m'a mis sur des lattes dès l'âge de trois ans, malgré mon handicap. Quand on vient du Pays d'Enhaut, c'est passage obligé ! J'ai aussi fait, il y a longtemps, un trekking dans l'Himalaya... » Il est épatant, Luc Recordon. Rien ne l'arrête. Il a 54 ans et croque la vie à pleines dents, multiplie les activités, passe du Conseil des Etats à la Municipalité de Jouxens-Mézery, sa commune, de la physique au droit, en allant jusqu'au Conseil d'administration de la Banque Cantonale Vaudoise. Surprenant, ce point-là sur son curriculum vitae. Mais il l'explique: « C'est justement important qu'il y ait des gens comme moi au conseil d'administration, je peux ainsi contribuer à créer un monde économique différent et orienter la banque vers les fonds verts par exemple. Nous nous sommes battus pour empêcher la privatisation, il était donc cohérent d'accepter ensuite de participer. Je ne vois pas d'incompatibilité avec mes idées politiques. C'est une banque cantonale quand même... »

Un homme qui privilégie apparemment l'action aux grands débats stériles. Ecolo mais pragmatique.

Oui à l'AI !

Et qu'a-t-il à dire aux personnes prônant le non à l'augmentation de la TVA en faveur de l'AI le 27 septembre ? « La chasse aux prétendus profiteurs a déjà été menée, notamment avec la 5<sup>e</sup> révision de l'AI. Les boulons ont déjà été resserrés. La hausse de la TVA reste modeste, supportable même pour les bas revenus. Si on refuse le 27 septembre, les coupes futures dans l'AI risqueraient de toucher des gens déjà fragiles. » A-t-il quant à lui reçu des prestations AI ? « Oui, pour mes prothèses, qui coûtent très cher, ainsi que pour ma voiture transformée. J'ai reçu une rente AI durant 15 mois au début des années 80. C'était une erreur, qui m'a choqué; il y avait effectivement des aberrations. Cela n'existe plus. »



« Si on refuse le 27 septembre, les coupes futures dans l'AI risqueraient de toucher des gens déjà fragiles. »